

SOMMAIRE

3. FILIERES ANIMALES.....	3
3.1. RAPPEL DU CONTEXTE DES FILIERES ANIMALES AU MAROC.....	3
3.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU TRAVAIL EFFECTUE.....	4
3.3. DONNEES DE BASE RECOLTEES ET DISPONIBLES POUR LA PROVINCE D'IFRANE.....	6
3.3.1.1. RECOLTE DES DONNEES DISPONIBLES.....	6
3.3.1.2. COLLECTE DE NOUVELLES DONNEES SUR LE TERRAIN	7
3.4. FILIERES ANIMAUX VIVANTS, VIANDE ROUGE.....	11
3.4.1. FLUX DES PRODUITS.....	11
3.4.1.1. APPROCHE DE L'OFFRE.....	11
3.4.1.2. APPROCHE DE LA DEMANDE	14
3.4.2. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION	17
3.4.2.1. TYPOLOGIE DES LIEUX DE COMMERCE	18
3.4.2.2. LES MODES DE CONSOMMATION.....	22
3.4.3. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE.....	27
3.4.4. IDENTIFICATION DES CATEGORIES D'ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE.....	30
3.4.5. LES NŒUDS DE POUVOIR INFLUENÇANT LA FORMATION ET LE NIVEAU DES PRIX	32
3.4.6. LES DIFFERENTES STRATEGIE DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS.....	34
3.5. FILIERES PEAUX, LAINE ET POILS	36
3.5.1. FLUX DES PRODUITS.....	36
3.5.2. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION	36
3.5.3. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE.....	37
3.5.4. IDENTIFICATION DES ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE.....	38
3.5.5. STRATEGIE DES ACTEURS.....	38
3.6. FILIERES LAIT ET PRODUITS DERIVES	39
3.6.1. FILIERES LAIT ET PRODUITS DERIVES.....	39
3.6.2. FLUX DES PRODUITS.....	39
3.6.3. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION	40
3.6.4. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE.....	42
3.6.5. IDENTIFICATION DES CATEGORIES D'ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE.....	43
3.6.6. LES NŒUDS DE POUVOIR INFLUENÇANT LA FORMATION ET LE NIVEAU DES PRIX	43
3.6.7. LES DIFFERENTES STRATEGIE DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS.....	43
3.7. FILIERES ALIMENTS DU BETAIL	43
3.7.1. ECONOMIE DE LA FILIERE ALIMENTS DE BETAIL	44
3.7.2. ETUDE DE MARCHE	47
ANNEXES	I
ANNEXE 1 : TYPOLOGIE DES SYSTEMES BOVINS PAR FRACTION ETHNO-ADMINISTRATIVE	II
ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS PAR FRACTION ETHNO-ADMINISTRATIVE (ANALYSE GRAPHIQUE).....	XI

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N° 1 - CALENDRIER DES ENQUETES SOUK.....	9
TABLEAU N° 2 - NOMBRE DE PERSONNES ENQUETÉES PAR CATEGORIE D'ACTEURS ET PAR SOUK	10
TABLEAU N° 3 - EFFECTIFS DES PETITS RUMINANTS DANS LES COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE D'IFRANE	13
TABLEAU N° 4 - EFFECTIF DES BOVINS DANS LES COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE D'IFRANE.....	14
TABLEAU N° 5 - POIDS TOTAL D'OVINS, CAPRINS ET BOVINS ABATTUS DANS LA PROVINCE D'IFRANE EN 2002 (PAR ABATTOIR ET TUERIE)	15
TABLEAU N° 6 - PERCEPTION ET MONTANT DES TAXES APPLIQUÉES A L'ENTREE DES SOUKS...	20
TABLEAU N° 7 - REPARTITION DES TUERIES RURALE DANS LA ZONE D'ETUDE	21
TABLEAU N° 8 - CARACTERISTIQUES DES BOUCHERIES DE LA PROVINCE D'IFRANE	22
TABLEAU N° 9 - ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE DANS LA ZONE D'ETUDE.....	23
TABLEAU N° 10 - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE EN ANIMAUX PAR LES ELEVEURS A LONG TERME.....	27
TABLEAU N° 11 - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE EN VIANDE PAR LES CHEVILLARDS A LONG TERME.....	27
TABLEAU N° 12 - CALCUL ECONOMIQUE DE LA MARGE BENEFICIAIRE DES CHEVILLARDS.....	28
TABLEAU N° 13 - ELASTICITES PAR RAPPORT AUX PRIX DIRECTS ET AUX DEPENSES TOTALES, DEDUITES DU SYSTEME PRESQU'IDEAL DE LA DEMANDE	30
TABLEAU N° 14 - PRIX DES REVIENT ET DE VENTE	31
TABLEAU N° 15 - STRATEGIE DES ACTEURS DE LA FILIERE VIANDE	34
TABLEAU N° 16 - STRATEGIES REGROUPES PAR CLASSES	35
TABLEAU N° 17 - MARGE DES PRIX DE LA LAINE ET DES PEAUX PAR SOUK	37
TABLEAU N° 18 - PRIX DES ALIMENTS POUR LE BETAIL PRATIQUES PAR CAMA.....	48

oOo

3.FILIERES ANIMALES

3.1. RAPPEL DU CONTEXTE DES FILIERES ANIMALES AU MAROC

Le secteur des filières animales ovines, caprines et bovines (et de leurs produits dérivés) dépend du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, et plus particulièrement de la Direction de l'Elevage qui est responsable du développement des programmes pour la stabilisation et l'amélioration de la production (programme de sauvegarde du cheptel et programme d'amélioration génétique). C'est le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui construit la stratégie de développement de cette filière en définissant des orientations, un programme d'actions et d'aides financières dans un double objectif : assurer la sécurité alimentaire du pays et améliorer le revenu des éleveurs.

Les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) et les Centres de Travaux (CT) sont chargés de mettre en œuvre localement ces grandes orientations. Dans le présent projet, c'est la DPA d'Ifrane, dont le siège est à Azrou, qui est concernée, ainsi que les CT 2303 d'Azrou et CT 2308 d'Ain Leuh.

Malgré cette organisation structurée, l'encadrement et l'organisation professionnelle du secteur de l'élevage a peu de moyens et est donc peu efficace. Dans le cadre de la réorganisation récente des services des DPA, on constate qu'il n'y a quasiment plus de vulgarisation zootechnique. La formation professionnelle des jeunes éleveurs et des moins jeunes reste quasi inexistante.

A part les groupements de l'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC), qui encadrent un petit nombre d'éleveurs de façon dynamique, y compris dans la province d'Ifrane (groupement de Ain Leuh, 54 éleveurs ; d'Irklaouen, 39 éleveurs ; de Timahdite, 60 éleveurs et d'Aghbalou, 34 éleveurs), on trouve peu ou pas d'associations ou d'organisations professionnelles provinciales ou inter-provinciales qui permettraient une meilleure structuration de la profession. Bien qu'il existe, au niveau national, l'Association Nationale d'Elevage Bovin (ANEB) et l'Association Nationale des Producteurs de Viandes Rouges (ANPVR), on ne trouve pas à l'échelle de la province d'Ifrane l'expression de telles organisations dans ces secteurs.

Il y a lieu d'ajouter, pour la filière des aliments du bétail, la présence du Centre d'Approvisionnement du Moyen Atlas à Azrou, autrefois réservé aux éleveurs membres de l'ANOC, mais ouverte à tous maintenant. Ce centre commercialise les aliments du bétail, que ce soit dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel (subvention de certains aliments certaines années) ou non.

Pour la filière lait, il existait à Azrou la coopérative laitière du Moyen-Atlas qui est actuellement fermée.

3.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE DU TRAVAIL EFFECTUE

Pour apprécier le niveau de valorisation de la production animale et étudier la filière dans ces différents compartiments, la typologie du système de production, phase primordiale et qui est située en amont, apporterait une base fondamentale dans la compréhension du raisonnement des éleveurs locaux et leurs stratégies suivies.

La production animale dépend ainsi de plusieurs caractéristiques socio-économiques des éleveurs (taille du cheptel, taille en SAU, main d'œuvre, sources de revenus complémentaires,...), et des caractéristiques naturelles locales, particulièrement en matières d'espaces de parcours et surtout de leurs niveaux de productions.

A. Filières animaux vivants, viandes rouges, peaux, laines et poils¹

L'analyse des filières débute par la quantification des flux primaires, l'identification des différents opérateurs et des nœuds des circuits.

○ QUANTIFICATION DES FLUX PRIMAIRES

Les données sur les cheptels et les systèmes d'élevage sont issues du Recensement Général Agricole de 1996 qui fournit des statistiques des cheptels par commune et par douar, et des statistiques de vaccination des troupeaux disponibles auprès des services vétérinaires de la Direction Provinciale de l'Agriculture. Ces statistiques sont actualisées sur la base d'un coefficient correcteur qui tient compte des résultats d'enquêtes au niveau local et des évolutions perceptibles des différentes catégories de cheptel.

Les systèmes d'élevage et les modes de conduite des troupeaux sont étudiés sur la base des données normatives et d'unités zootechniques indicatives (croît naturel, autoconsommation, remplacement et ventes d'animaux...) existantes au sein des services d'élevage et dans diverses études sur le sujet dans le Moyen Atlas.

La mise sur le marché des produits est analysée au niveau des souks classés suivant une typologie traduisant leur rayonnement (local, provincial, régional). Les données quantitatives sont extraites des statistiques relatives aux taxes d'entrée dans les souks par tête de bétail. Les statistiques de sortie des souks sont plus délicates à exploiter mais on a pu les approcher en se basant sur les statistiques de véhicules sortants (bétailières). Une part de la mise sur le marché a lieu hors souk. Il conviendra d'évaluer cette part pour compléter les statistiques de mise sur le marché auprès des opérateurs.

○ IDENTIFICATION DES OPERATEURS

Les principaux opérateurs des filières animaux vivants et viande rouge sont :

- les éleveurs ;
- les maquignons et les maquignons-éleveurs ;
- les chevillards et les chevillards-éleveurs ;
- les bouchers.

¹ Outre l'expérience du groupement d'études et de ses experts dans ce domaine deux documents pertinents pour la zone du projet ont été consultés pour l'élaboration de la méthodologie d'étude de ces filières :

- « Le fonctionnement du marché ovin au Maroc, Approche méthodologique et résultats de l'étude pilote au Moyen Atlas », Seminar für Landwirtschaftliche Entwicklung, Nr. S 166, 1994, 176 p ;
- « La filière de la viande ovine sur les hauts plateaux de l'oriental au Maroc », Mohammed KHALIL, Thèse pour l'obtention du Master of Sciences du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, 1997, 166 p.

Pour les filières peaux, laines et poils interviennent en sus des grossistes et des artisans.

Des ateliers de concertation et de diagnostics participatifs seront organisés autour d'un thème (par exemple « la viande de mouton ») auxquels seront conviés les différents opérateurs de la filière. Le débat sur leur métier, leurs difficultés, leurs contraintes, et les divers échanges de points de vue apportera d'importantes informations tant qualitatives que quantitatives sur la filière. En outre, ces rencontres permettront de définir les fonctions et les stratégies et modes de comportements économiques et commerciaux des opérateurs (élevage, engraissement, transfert/spéculation, abattage, vente, formation des prix, etc...).

○ *LES NŒUDS DES FILIERES*

L'analyse des filières comprendra enfin des enquêtes au niveau des nœuds de concentration/déconcentration des produits :

- souks ;
- abattoirs ;
- tueries rurales ;
- boucheries.

Outre les enquêtes, des informations supplémentaires sont contenues dans les statistiques des services vétérinaires de la DPA et dans les registres des Communes Rurales (nombre et localisation des abattoirs et tueries, taxes d'abattage etc.).

○ *TYPLOGIE DES CIRCUITS*

La connaissance des flux, des opérateurs et des nœuds des filières permet de définir les différents circuits de ces filières, intégrant pour chacun les flux, les prix, les stratégies des acteurs etc. Les différents circuits feront l'objet d'une typologie (circuits courts, moyens, longs) dont on s'efforcera d'en retenir un nombre limité de grands types². Chaque type de circuit sera caractérisé et fera l'objet d'une analyse purement économique pour expliciter la formation des prix d'une part et la répartition de la valeur ajoutée par segment d'autre part.

Enfin, les filières animaux vivants, viande rouge, peaux, laines et poils de la province d'Ifrane seront positionnées à l'échelle nationale à partir de données et d'études générales sur l'élevage pour évaluer leur poids, leur efficacité et les parts de marché actuelles et potentielles de ces filières au niveau du Maroc (demande régionale et nationale, marchés et son rôle présent et à l'export, substituts d'importation, etc.).

B. Filières lait et dérivés

Les filières lait et dérivés seront analysées suivant une méthodologie similaire : quantification des flux (cheptel, systèmes d'élevage, production commercialisée), identification des acteurs et opérateurs économiques, étude des nœuds des filières.

Les filières lait et dérivés vont essentiellement concerner l'élevage bovin car dans l'élevage ovin et caprin, l'essentiel du lait est autoconsommé et ne rentre pas dans une filière. On s'efforcera de distinguer la sous-filière lait correspondant aux systèmes bovins extensifs dont l'alimentation dépend de façon notoire des parcours sylvo-pastoraux des systèmes plus intensifs dont l'alimentation est assurée par les terroirs agricoles et les fourrages et concentrés achetés (orge, aliment du bétail, etc.).

² L'étude pilote du fonctionnement du marché ovin dans le Moyen Atlas citée dans la note infra précédente décrivait 12 circuits différents pour les ovins.

A nouveau, le travail se basera sur des statistiques et informations disponibles à la DPA et dans les CT.

Les principaux opérateurs enquêtés seront les coopératives laitières, les collecteurs, les laiteries et les industries de transformation situées à l'intérieur de la province ou qui interviennent de façon notable dans la province.

C. Filière aliments du bétail

L'alimentation du bétail se compose d'une partie « pastorale » (UF consommées sur parcours collectifs, forestiers, et terroirs agricoles) et d'une partie de complément alimentaire (hiver, sécheresse, engraissement, etc.): essentiellement de l'orge subventionnée, dans une moindre mesure des aliments composés et des sous-produits agricoles.

L'étude de la filière aliments du bétail distinguera notamment l'orge subventionnée (aliment sécheresse), l'orge non subventionnée achetée par les éleveurs, les aliments composés achetés et de la complémentation venant des exploitations agricoles.

○ L'ORGE SUBVENTIONNEE

La DPA dispose de statistiques sur les aliments sécheresse (orge subventionnée). A partir de ces chiffres, on distinguera l'orge produite par les éleveurs eux-mêmes et autoconsommée, de l'orge externe à l'élevage provenant de la province et de l'extérieur de la province.

L'estimation de la quantité d'orge fournie au cheptel et par tête de bétail sera évaluée sur la base des entretiens avec les éleveurs et des normes de systèmes d'élevage étudiés par ailleurs.

A partir de ces informations, la filière orge pour l'alimentation du bétail pourra être dessinée.

○ LES ALIMENTS COMPOSES

La part d'aliments composés dans les compléments d'alimentation des petits ruminants est très faible a priori. Néanmoins, à partir d'une estimation de la quantité d'aliments composés fournis au bétail basée sur les entretiens avec les éleveurs et des enquêtes auprès des revendeurs et de producteurs d'aliments composés, la filière aliments composés sera reconstituée.

3.3. DONNEES DE BASE RECOLTEES ET DISPONIBLES POUR LA PROVINCE D'IFRANE

Les données récoltées sont de deux ordres : données déjà existantes (RGA par douar, données de la DPA, de l'ANOC, des services vétérinaires...) et données spécifiquement récoltées sur le terrain en juillet-août 2003.

3.3.1.1. RECOLTE DES DONNEES DISPONIBLES

Les données statistiques disponibles et récoltées pour les filières animales sont :

- En terme d'effectifs des troupeaux et d'occupation agricole des sols :
 - le Recensement Général Agricole (RGA) de 1996,

- la monographie de la zone d'action de la direction provinciale de l'agriculture d'Ifrane, datée de 2000,
 - les monographies des centres de travaux : CT 2308 d'Ain Leuh et CT 2303 d'Azrou,
 - l'enquête élevage, « effectifs des bovins, ovins et caprins » du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural publiée en décembre 2002.
- Autres statistiques récoltées:
 - statistiques mensuelles d'abattage des abattoirs et tueries rurales de la province d'Ifrane, des services vétérinaires de la DPA, pour la période janvier 2002 – juillet 2003,
 - statistiques de vaccination des ovins contre la clavelée et des bovins contre la fièvre aphteuse des services vétérinaires de la DPA,
 - rapport d'activité annuel (année 2003) de l'ANOC,
 - mercuriales de l'ANOC pour les groupements d'Irklaouen, de Timahdite et d'Ain Leuh regroupant le prix des aliments du bétail, des animaux vivants, de la viande, de la laine et des peaux pour la période 1998 – 2003,
 - normes de consommation de viande (en milieu urbain et rural) et de lait. Les données utilisées sont celles de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur de l'année 2001, celles du Ministère du Plan (1984-1985) et sont également tirées du rapport du Ministère de l'Agriculture intitulé « Investir en Agriculture » qui date de l'année 2000.

Par ailleurs, le document "Le fonctionnement du marché ovin au Maroc – Approche méthodologique et résultats de l'étude pilote au Moyen Atlas" qui est un projet de recherche en collaboration avec INRA-Programme Viandes Rouges / Humboldt-Universität zu Berlin, Centre de Formation Supérieure pour le Développement Agricole réalisée en 1994 apporte un éclairage intéressant sur la filière ovine dans le Moyen Atlas.

3.3.1.2. COLLECTE DE NOUVELLES DONNEES SUR LE TERRAIN

Afin d'appréhender le plus finement possible la situation réelle des filières animales dans la province d'Ifrane et de compléter l'exploitation des données statistiques existantes mais néanmoins insuffisantes (on observe globalement un manque de données fiables et suivies sur le cheptel), des enquêtes ont été réalisées pendant l'été 2003 au niveau de tous les souks, tueries rurales et abattoirs de la province d'Ifrane.

Dans un deuxième temps, des ateliers de concertation et de diagnostic participatif ont été organisés pour chaque filière début décembre 2003.

3.3.1.2.1. ENQUETES SOUK

Le questionnaire d'enquête a été élaboré (questionnaire joint en annexe) en suivant cinq axes :

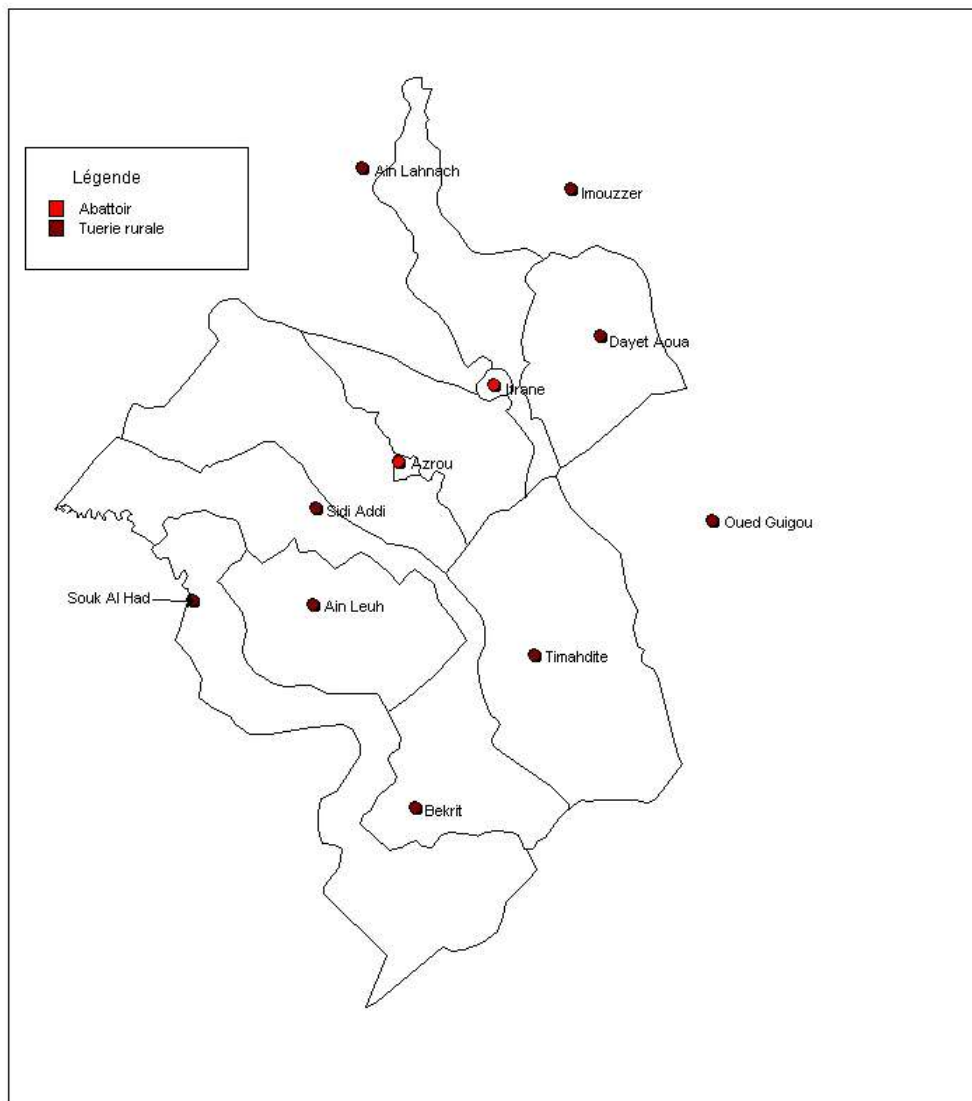
- caractéristiques générales du souk,
- enquêtes acheteurs/vendeurs (stratégie, prix),
- enquêtes bouchers,
- enquêtes tuerie,
- enquêtes aliments du bétail.

Tous les souks de la province d'Ifrane ont été visités une à trois fois. Trois souks situés en dehors de la province d'Ifrane ont été l'objet d'une visite du fait, soit de leur proximité

immédiate avec la province, ce qui est le cas des souks d'Imouzzer et d'Oued Guigou, soit de leur importance (rayonnement important) pour le souk d'Aguelmouss. Les différents souks, tueries rurales et abattoirs de la province d'Ifrane ont été localisés sur la carte suivante.

Carte de localisation des souks, des abattoirs et tueries rurales de la province d'Ifrane

(N.B.: Ifrane et Sidi Addi ont un abattoir/tuerie mais pas de vente de bétail)



Les enquêtes ont été effectuées pendant les mois de juillet et août 2003 selon le calendrier suivant :

Tableau n° 1 - CALENDRIER DES ENQUETES SOUK

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Juillet 2003						
7	8	9	10	11	12 Ain Lahnach	13
14	15	16 Ain Leuh	17 Timahdite	18	19 Ain Lahnach	20 Souk El Hadd
21 Bekrit	22 Azrou	23 Dayet Aoua	24 Timahdite	25	26 Sidi Addi	27 Souk El Hadd
28	29 Azrou	30 Ain Leuh	31 Timahdite	1	2 Ain Lahnach	3 Oued Guigou
Août 2003						
4 Bekrit	5 Azrou	6 Dayet Aoua	7 Timahdite	8	9 Ain Lahnach	10 Souk El Hadd
11 Immouzer	12 Azrou	13 Ain Leuh	14	15	16 Aguelmouss	17

Au total, 753 personnes ont été enquêtées. Parmi elles, un peu plus de la moitié sont des éleveurs, l'autre moitié étant composée principalement de maquignons (42%), catégorie comprenant les personnes achetant et revendant des bêtes le jour même, des bouchers (3%) et des chevillards (1%).

La répartition du nombre de personnes enquêtées par souk est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 2 - NOMBRE DE PERSONNES ENQUETEES PAR CATEGORIE D'ACTEURS ET PAR SOUK

	Eleveurs	Maquignons	Chevillards	Bouchers	Total
Aguelmouss	30	14	0	0	44
Ain Lahnach	35	41	0	2	78
Ain Leuh	29	27	0	0	56
Azrou	85	92	4	9	190
Bekrit	29	19	0	1	49
Dayet Aoua	25	2	0	1	28
Imouzzer	24	11	0	0	35
Oued Guigou	22	17	0	0	39
Souk El Had	39	32	0	5	76
Timahdite	93	63	1	1	158
Total	411	318	5	19	753

Pour chaque personne enquêtée, le prix de vente ou d'achat des animaux pour lesquels il y a transaction a été demandé, ce qui représente 577 prix d'ovins (agneau/elle, antenais/e, bélier, brebis, brebis suitée), 141 prix de caprins (chevreau, bouc, chèvre, chèvre suitée), 27 prix de bovins (veau/velle, taureau, vache, vache suitée) et 8 prix d'équins (âne, mulet, poulain, pouliche).

3.3.1.2.2. ATELIERS DE CONCERTATION ET DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Les ateliers de concertation et de diagnostic participatif qui ont eu lieu de décembre 2003 impliquaient les groupes suivants :

- groupe de producteurs et de collecteurs de lait (9 participants, dont 3 collecteurs),
- groupe d'acheteurs de laine et de peaux (2 participants),
- groupe de maquignons non éleveurs et de chevillards (3 personnes),
- groupe d'éleveurs ANOC et hors ANOC pour les communes de Ben Smim et de Tigriga,
- groupe d'éleveurs hors ANOC pour la commune de Dayet Aoua,
- groupe d'éleveurs ANOC et hors ANOC pour les communes d'Ain Leuh, Sidi El Mekhfi et Oued Ifrane,
- groupe d'éleveurs ANOC et hors ANOC pour la commune de Timahdite,
- groupe de bouchers d'Azrou (6 personnes)
- groupe de vétérinaires privés et de la DPA de la province d'Ifrane (2 personnes).

Ces ateliers visaient à récolter des données complémentaires, principalement qualitatives, sur la perception des personnes de leur métier, leurs difficultés, leurs contraintes. Les ateliers constituent un cadre privilégié pour discuter et appréhender les stratégies et modes de comportement économiques et commerciaux des différents opérateurs.

La démarche des ateliers était structurée en quatre étapes qui visaient à :

- valider le pré-diagnostic des systèmes et des filières qui avait été fait à partir d'une première analyse des données récoltées,
- connaître l'avis des opérateurs et la façon dont ils ont vécu les projets précédents (par exemple le Projet Moyen-Atlas Central),
- connaître les problèmes des opérateurs et ce qu'ils attendent des différentes autorités et de l'Etat,
- demander dans quels types d'actions les opérateurs sont prêts à s'engager.

3.4. FILIERES ANIMAUX VIVANTS, VIANDE ROUGE

3.4.1. FLUX DES PRODUITS

La production des viandes rouges est assurée par les espèces ovines, bovines et caprines (Bovin: 38%, ovin: 41%, caprin: 21%). Cette production est sujette à d'importantes fluctuations inter-annuelles, en relation avec la qualité des campagnes agricoles et intra-annuelles liées à l'existence d'une longue période de soudure, de l'Aïd El Kébir et de la période estivale (arrivée massive des estivants).

Cette situation est due au fait, que l'essentiel de la production des viandes rouges provient des élevages extensifs, dont les besoins alimentaires sont couverts en majorité par les fourrages gratuits des parcours. La tradition alimentaire est orientée essentiellement vers les petits ruminants. Pour les bovins, la consommation s'élève de façon assez nette pendant la période allant de juin à fin août.

3.4.1.1. APPROCHE DE L'OFFRE

L'offre en animaux vivants s'évalue à partir des effectifs des troupeaux dans la province et des caractéristiques zootechniques des élevages ovins, caprins et bovins. L'offre en viande rouge en découle.

On analysera de façon séparée la filière des petits ruminants (ovins et caprins), importante dans la province d'Ifrane (823 000 têtes), et la filière bovine qui est moins présente (28 600 têtes).

La démarche d'approche de l'offre se fera à plusieurs niveaux : au niveau de la province, au niveau des communes rurales et enfin au niveau de l'unité territoriale de référence qu'est la fraction ethno-administrative.

De tous temps les statistiques officielles du cheptel, notamment des petits ruminants, ont toujours été sous-estimées au Maroc. L'origine de ces sous-estimations remonte sans doute à l'époque du *Tertib* quand le cheptel faisait partie, entre autres, de l'assiette de l'impôt agricole et était systématiquement sous-déclaré. Malgré la suppression de la fiscalité agricole ces pratiques de sous-déclarations aux enquêtes statistiques ont perduré, à la fois par habitude, et à la fois au niveau des néo-gros éleveurs absentéistes qui donnent leur cheptel en association ou en gardiennage à des bergers sur des terrains de parcours où ils ne sont pas toujours réputés comme étant des ayant-droit coutumiers. On remarquera d'ailleurs à ce propos que, autant au sein de la société civile traditionnelle le prestige social de l'éleveur se mesure à la taille réputée de son troupeau, autant vis à vis du *Makhzen* on aura soin de dissimuler le plus possible l'importance de celui-ci, ne serait-ce que par jeu de rapport de force symbolique en dernière extrémité.

Il faut signaler aussi par contre que dans certains cas de recensements spécifiques de troupeaux dans le cadre de projets particuliers ou de programmes de distribution d'aliments de sauvegarde du cheptel on peut aboutir au contraire on s'en doute à des sur-déclarations et à des sur-estimations du cheptel de petits ruminants³.

En 1996 un deuxième Recensement Général de l'Agriculture (RGA) exhaustif a été réalisé au Maroc, le premier Recensement Agricole (RA) l'avait été en 1974. Auparavant et en dehors de ces deux recensements agricoles la statistique agricole officielle provient d'enquêtes par sondage selon la méthode des douars échantillons puis ensuite des sondages géographiques aréolaires. Les DPA disposent par ailleurs de leurs propres estimations globales du cheptel dans leurs monographies provinciales via les Services Vétérinaires⁴. Et les CT établissent des monographies agricoles communales qui comportent, entre autres, des estimations approximatives du cheptel qui sont plus ou moins mises à jour régulièrement. Le RGA 1996 fournit une base de données communales et par "douar-RGA". Malheureusement si cette base de données est relativement fiable et précise en ce qui concerne la SAU et les différentes spéculations pratiquées, il n'en va pas de même en ce qui concerne les statistiques du cheptel qui représentent parfois jusqu'à la moitié des estimations des DPA au niveau provincial (cas de la province d'Ifrane). On a donc « redressé » les données communales du RGA en matière d'effectifs d'animaux de façon à coller avec les totaux provinciaux des DPA. L'exploitation et l'analyse de cette base de données « élevage » redressée permet une analyse de la diversité des grands systèmes agraires d'élevage (rapports entre des catégories de systèmes de production et les grandes catégories d'espaces et de terroirs) ou systèmes agro-sylvo-pastoraux et d'en dresser une typologie simplifiée par fraction ethno-administrative (cf. annexe 1 pour les bovins et rapports 5 et 6 pour les petits ruminants).

a. Les petits ruminants

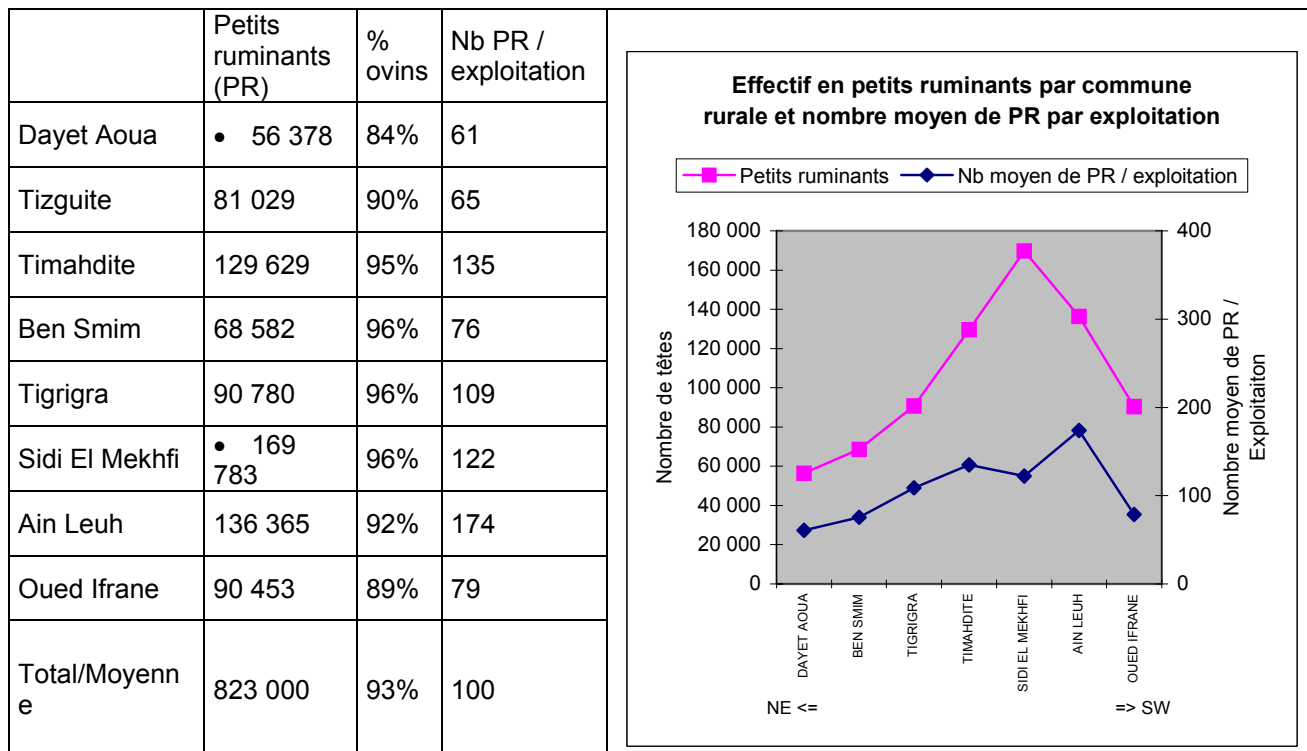
Sur l'ensemble de la province, l'effectif total de petits ruminants serait ainsi en « année moyenne » de **823 000 têtes** environ, dont **765 100 ovins** (93%) et **57 900 caprins** (7%), ce qui est important, représentant de l'ordre de 27% du cheptel du Moyen Atlas et 4,5% du cheptel national pour les ovins et de l'ordre de 8% du cheptel du Moyen Atlas et de 1,2% du cheptel national pour les caprins, (pour une population totale recensée en 1994 qui représentait 0,5% seulement de la population totale du pays). La superficie territoriale totale de la province d'Ifrane étant de 355 000 ha environ, cela représente une « charge » moyenne globale sur l'ensemble du massif de **2 petits ruminants par ha de territoire**, ce qui est considérable pour une zone de montagne qui n'a plus accès (ou si peu) aux parcours de transhumance dans les plaines céréalières, notamment après les moissons. La moyenne provinciale de petits ruminants pas exploitation s'élève à 100 PR/exploitation.

Le tableau ci-après fournit les estimations d'effectifs du cheptel de petits ruminants, le rapport ovins/caprins et le nombre moyen de petits ruminants (PR) par exploitation des communes rurales de la province d'Ifrane. Le graphe illustre ces données selon un ordre communal en abscisse Nord-Est/Sud-Ouest.

³ De tels « recensements » sont normalement faits par les agents d'autorité (*cheikh-s* et *moqaddem-s*) et gagneraient à être confrontés aux autres sources statistiques agricoles.

⁴ Qui disposent aussi de statistiques récentes de vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse et des ovins contre la clavelée (nous y reviendrons dans le chapitre correspondant).

Tableau n° 3 - EFFECTIFS DES PETITS RUMINANTS DANS LES COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE D'IFRANE



Le graphique met en évidence une nette corrélation entre nombre total des PR et le nombre PR/exploitation, sauf pour les communes de Sidi El Mekhfi et Ain Leuh. En effet, pour la première qui dispose d'un nombre très élevé en effectif de PR, dispose en même temps d'un nombre très grand des exploitations, ce qui affecte la moyenne au niveau global. Par contre pour la commune d'Ain Leuh, c'est l'inverse qui est noté ; un effectif important et un nombre d'exploitations relativement faible.

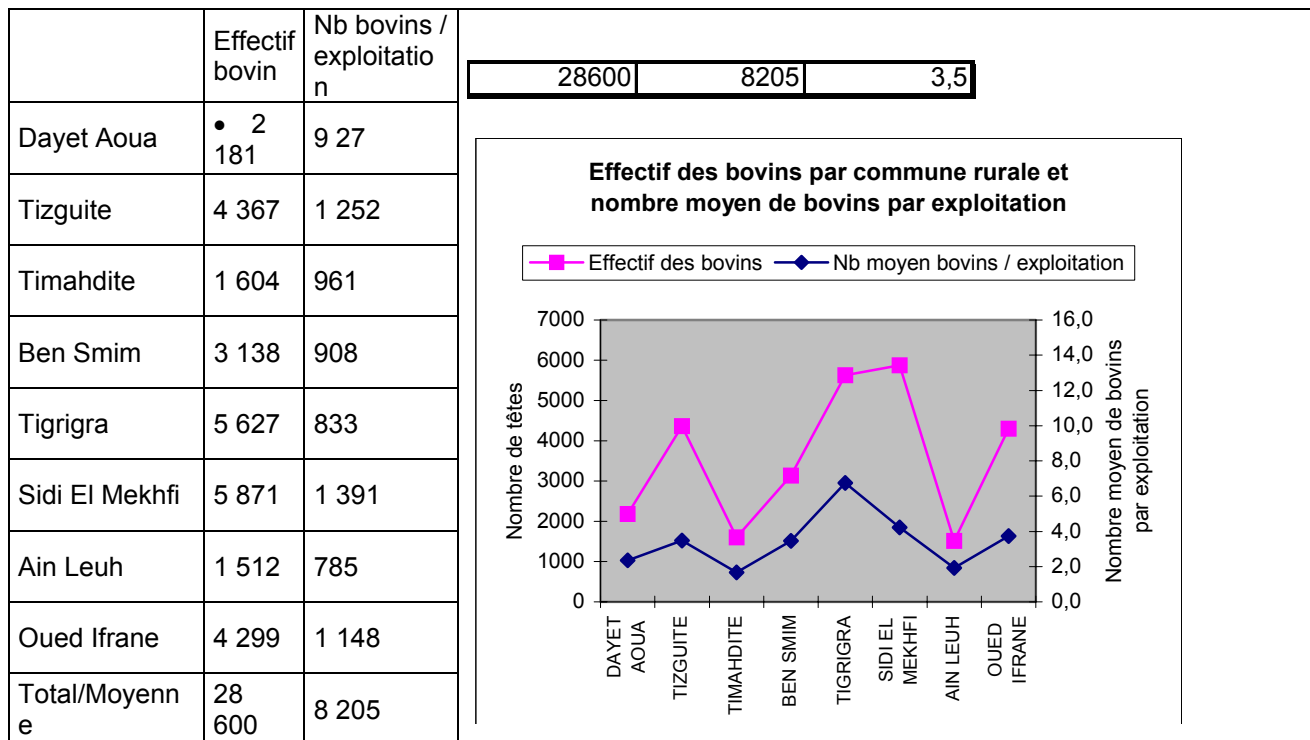
b. Les bovins

Pour les bovins on a utilisé les mêmes sources statistiques et les mêmes méthodes de redressement que pour les petits ruminants (RGA 1996 redressé sur les statistiques de la DPA d'Ifrane, année 2000).

Sur l'ensemble de la province d'Ifrane, l'effectif des bovins serait en année « moyenne » de **28 600 têtes** environ, ce qui représente 22% du cheptel du Moyen-Atlas et 1,1% du cheptel national pour une population provinciale totale représentant 0,5% de la population nationale selon le recensement de 1994.

Le tableau ci-après fournit les estimations d'effectifs du cheptel de bovins, et le nombre moyen de bovins par exploitation des communes rurales de la province d'Ifrane. Le graphe illustre ces données selon un ordre communal en abscisse Nord-Est/Sud-Ouest.

Tableau n° 4 - EFFECTIF DES BOVINS DANS LES COMMUNES RURALES DE LA PROVINCE D'IFRANE



Le graphique met en évidence une nette corrélation entre nombre total des Bovins et le nombre Bovins/exploitation, sauf pour le communes de Sidi El Mekhfi. En effet, cette commune dispose d'un nombre très élevé en effectif de bovins, et en même temps elle dispose d'un nombre très grand des exploitations, ce qui affecte la moyenne au niveau global. Pour les autres les deux courbes possèdent grossièrement la même allure. (Insérer les conditions du milieu).

3.4.1.2. APPROCHE DE LA DEMANDE

On évalue la demande provinciale en viande rouge selon la démarche suivante :

1. évaluation de la demande urbaine en viande rouge à partir des statistiques d'abattage disponibles,
2. évaluation de la demande en viande des populations de la province à partir des statistiques de population (RGPH 1994) auxquelles on applique un coefficient de consommation en viandes rouges par habitant. On distingue la demande par la population urbaine (Azrou et Ifrane) et la demande par la population rurale (communes rurales).
3. question de l'Aïd + population additionnelle l'été

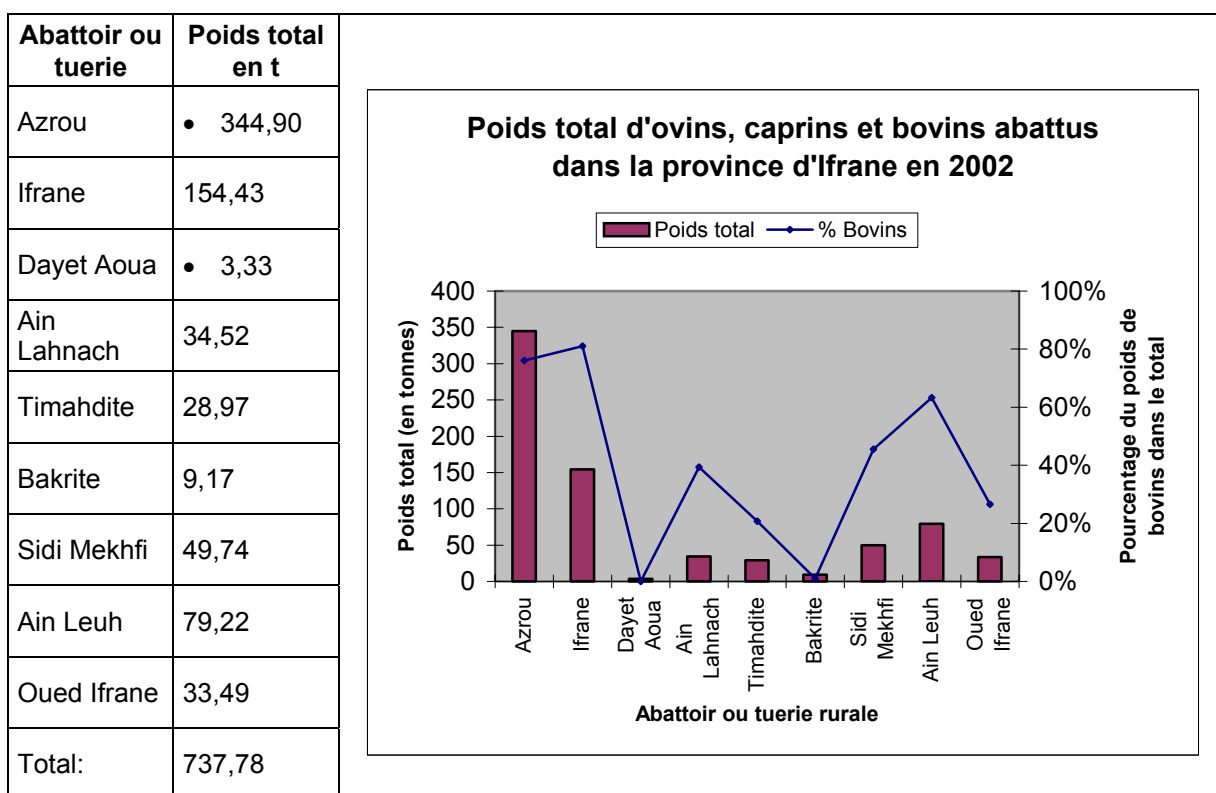
La comparaison de l'offre évaluée précédemment et de la demande permet d'évaluer les flux de produits hors province, partant de l'hypothèse que la province est « exportatrice » de viande rouge.

a. Analyse des statistiques d'abattage

Nous disposons de statistiques d'abattage (abattoirs et tueries rurales) complètes pour l'année 2002 et incomplètes pour l'année 2003 (données jusqu'au mois d'août et pas de données pour Ain Leuh et Ain Lahnach).

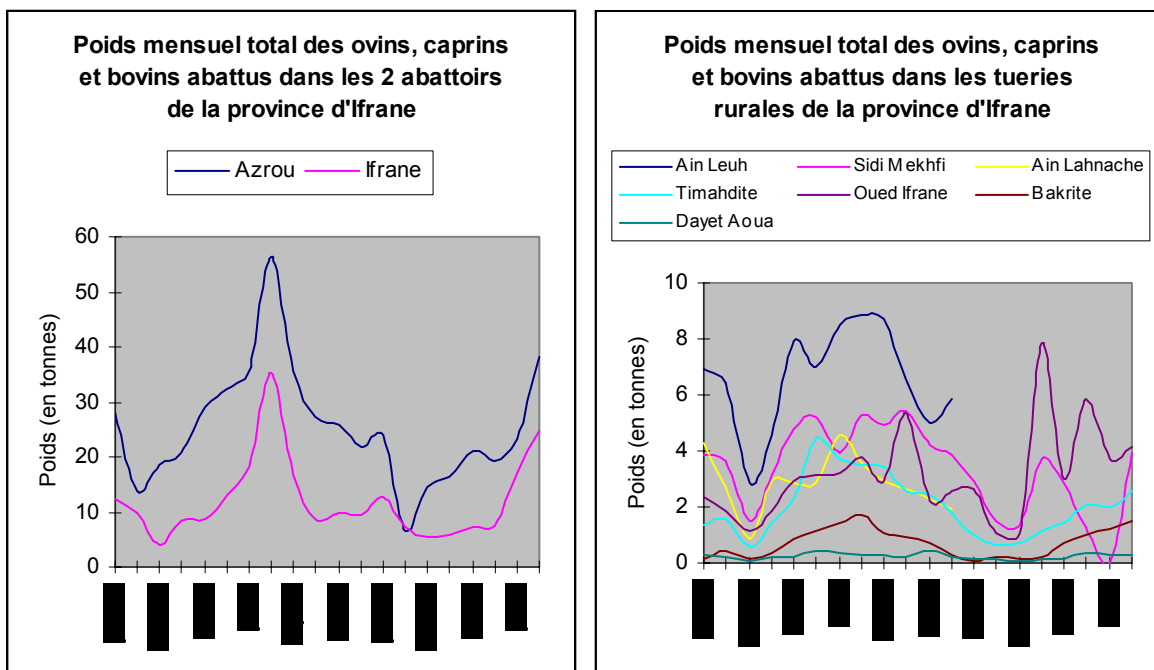
Le tableau ci-après présente le poids total des ovins, caprins et bovins abattus dans les abattoirs (Azrou, Ifrane) et tueries rurales de la province en 2002. Le graphe joint illustre ces données en précisant pour chacune d'elle le pourcentage du poids des bovins sur le poids total.

**Tableau n° 5 - POIDS TOTAL D'OVINS, CAPRINS ET BOVINS ABATTUS DANS LA PROVINCE D'IFRANE EN 2002
 (PAR ABATTOIR ET TUERIE)**



Les chiffres des abattoirs d'Azrou et d'Ifrane peuvent être considérés comme une estimation de la demande en viande rouge de la population urbaine permanente (telle que recensée dans le RGPH) et temporaire (population estivale) de ces deux centres urbains.

Les chiffres issus des statistiques d'abattage dans les tueries rurales peuvent être, eux, considérés comme la demande « urbaine » en viande rouge de la population rurale (population des communes rurales achetant sa viande à un boucher).



b. Analyse par les statistiques de population

La production des viandes rouges est assurée par les espèces ovines, bovines et caprines (Bovin: 43%, ovin: 40%, caprin: 17%). Cette production est sujette à d'importantes fluctuations inter-annuelles, en relation avec la qualité des campagnes agricoles et intra-annuelles liées à l'existence d'une longue période de soudure, de l'Aïd El Kébir et de la période estival (arrivée massive des estivants).

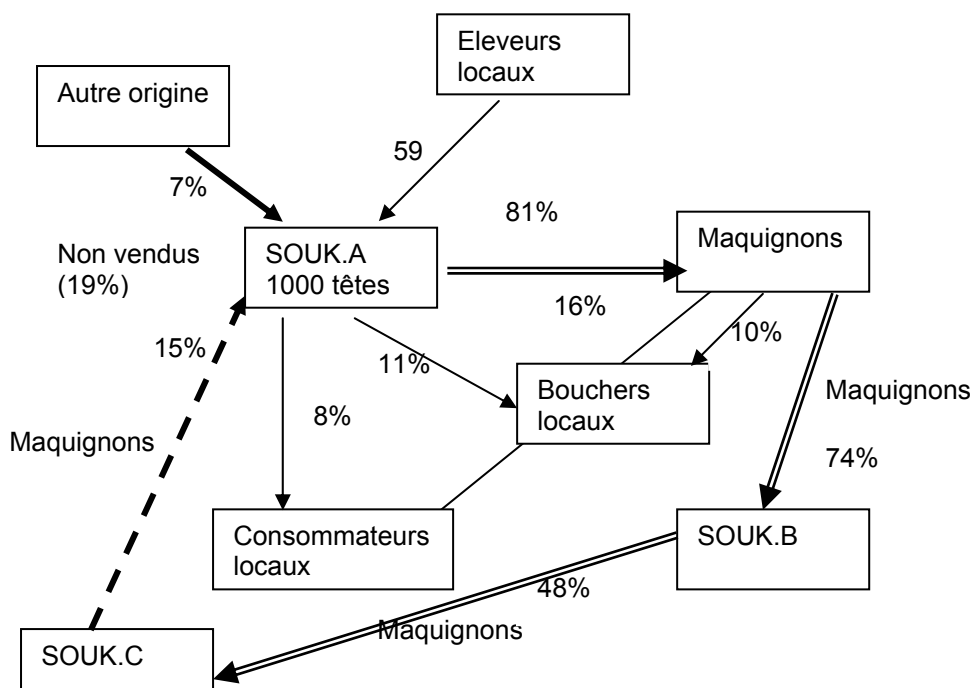
Cette situation est due au fait, que l'essentiel de la production des viandes rouges provient des élevages extensifs, dont les besoins alimentaires sont couverts en majorité par les fourrages gratuits des parcours.

Cette fluctuation inter-annuelle et intra-annuelle affecte beaucoup le marché du bétail qui se caractérise, selon les enquêtes auprès des éleveurs, par:

- une grande spéculation animée par des intermédiaires,
- une vente à la pièce, l'absence d'infrastructure (couloir aménagé, manutention....).

Nous avons construit, pour la viande dans la zone d'Ifrane, grâce aux enquêtes auprès des maquignons et aux autres acteurs, des schémas de circuits: Le premier, "schéma des opérateurs", indique les quantités d'animaux échangées annuellement entre les différents types d'opérateurs. Le second, "schéma des lieux de transactions", prend en compte la place des souks dans ces échanges.

La place et le rôle des différents types d'opérateurs agissant dans la zone sera analysée plus loin. Ces schémas permettent d'établir un certain nombre de faits quantitatifs concernant les flux d'ovins dans notre zone.



Il ressort des enquêtes auprès des différents maquignons que leurs achats annuels dans la zone s'élèvent à environ 948 000 têtes. Une partie est exportée en dehors de la zone et correspond à presque 17,6% du flux global dans la province.

On assiste à des vendeurs qui viennent de différentes zones telles que, Khourbga, Khénifra, Méknès, région de Rabat, Sefrou, Boulmane, Guigou,....

3.4.2. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION

Il se dégage de la complexité des intervenants, l'existence de trois principaux circuits de commercialisation:

a- Un circuit long faisant intervenir le maximum d'agents économiques: producteur - intermédiaires-chevillard - boucher.

c- Un circuit intermédiaire, où plusieurs fonctions sont assurées par un même agent: par exemple un chevillard pratiquant en même temps l'engraissement.

b- Un circuit court où le boucher se présente au souk et achète l'animal pour l'abattre, le plus souvent le même jour.

Le circuit court est pratiqué généralement pour l'approvisionnement des abattoirs ruraux; tandis que les deux autres types de circuits sont plus utilisés pour l'approvisionnement des abattoirs municipaux (Azrou, El Hajeb, Aïn Leuh et Ifrane).

Caractérisation de la commercialisation: Variabilité de l'offre

La commercialisation du cheptel revêt quatre aspects fondamentaux que la zone d'Ifrane partage avec les autres régions du Maroc:

a- La fluctuation saisonnière de l'offre liée aux conditions climatiques: les éleveurs ont tendance à garder le maximum d'animaux pendant la période où l'herbe est abondante et à les mettre en vente une fois les parcours épuisés. La période des ventes s'étale d'avril à septembre. Les prix évoluent en sens inverse et accusent un maximum en hiver et un minimum en été.

b- Le phénomène de l'Aid Al Adha (El Kébir), fête religieuse dont les dates se déplacent avec le calendrier agricole, occasionne des abattages importants puisque la plupart des familles sacrifient un mouton. Dans les semaines précédant la fête, la demande augmente considérablement en entraînant une très forte augmentation des prix. Au Maroc, de 4.5 à 5 millions d'ovins sont abattus; ce qui représente près de la moitié de la production annuelle d'agneaux.

c- L'absence de chaîne du froid ne permet pas l'étalement de l'offre sur toute l'année. Les produits commercialisés doivent être consommés rapidement. Le manque d'organisation des circuits de commercialisation entraîne la prolifération de nombreux maquignons spéculateurs tirant profit du manque d'information sur les cours pratiqués dont l'éleveur fait preuve.

d- La commercialisation des animaux suit deux circuits: le circuit traditionnel qui domine dans les milieux ruraux et un circuit "long" pour l'approvisionnement des « villes ».

Le circuit traditionnel est caractérisé par la vente d'animaux non finis et par la présence de nombreux maquignons spéculateurs dont le nombre augmente avec l'importance de l'offre durant ces périodes. Ces marchands réalisent leurs profits sur des transactions rapides et leurs apports sont importants alors que celui des producteurs est faible.

Le circuit long est caractérisé par la présence des chevillards qui achètent des animaux finis pour les vendre en carcasses directement aux bouchers. Les chevillards préfèrent de plus en plus s'approvisionner directement chez les éleveurs plutôt que de passer par les maquignons.

3.4.2.1. TYPOLOGIE DES LIEUX DE COMMERCE

La commercialisation des animaux vivants a lieu principalement dans les **souks**. Cependant, il y a une part non négligeable et difficile à évaluer de transactions qui se font hors souk.

L'abattage des bêtes se fait soit dans les **tueries rurales**, présentes sur le souk ou non loin de là, soit dans les **abattoirs** pour les villes d'Azrou et d'Ifrane.

Enfin, la commercialisation de la viande rouge est réalisée par les **bouchers** qui peuvent avoir leurs étals soit dans le souk même, soit dans le village ou la ville.

a. Les souks

La zone d'étude se caractérise par une assez importante répartition des souks, on trouve souvent à la base de leur implantation une volonté tribale plutôt qu'une nécessité socio-économique. Mais cette répartition reste imparfaite et rend, pour l'essentiel de ces souks qui sont enclavés ou mal desservis, et donc situés loin des axes routiers. D'autres souks subissent également l'influence, et la polarisation d'un autre souk plus important et mieux situé. Cet aspect a encouragé la multiplication des chevillards et d'assister à un phénomène particulier : le fort flux de déplacement du cheptel d'un souk à l'autre. Les effets peuvent être perçus comme positifs du moment qu'il y a assez de souks, mais aussi, d'un point de vue négatif puisqu'ils encouragent les chevillards et les maquignons à des

aventures souvent bénéfiques et sans risques au détriment des producteurs, particulièrement les petits éleveurs.

Par ailleurs, le développement accéléré de certains souks a eu une double conséquence:

→ D'une part les activités du souk ne sont plus cantonnées dans l'enceinte du souk mais se propagent en dehors de celle-ci. En effet, on relève l'arrivée des éleveurs au souk sans avoir une idée sur les prix, mais plusieurs stratégies sont adoptées par les éleveurs telles que, l'arrivée la veille du souk ou très tôt le matin seul ou en groupe, pour pouvoir sonder les informations des collègues et des amis, afin de se faire une idée des prix, de la qualité des animaux offerts et du nombre d'acheteurs et leurs origines et de vendeurs présents sur le souk. Tous ces éléments constituent pour l'éleveur des indicateurs d'appréciation des niveaux de prix qui seront pratiqués sur le souk, surtout la présence la veille du souk des maquignons externes. D'un autre côté, les maquignons essaient d'acheter aux éleveurs leurs lots d'ovins dès avant l'entrée du souk est un autre indicateur de prix.

Peut être cela est-il vrai pour les grand éleveurs mais les petits et les moyens sont généralement contraints par le quotidien de la vie de leur famille et celui de leur cheptel, de telle manière qu'ils n'ont plus le choix.

→ D'autre part, ce dépassement concerne aussi la journée de tenu du souk. Sachant que dans la zone, on en trouve chaque jour de semaine un souk local. Mais, ils sont généralement très mal organisés, mal équipés, et on ne connaît pas exactement leur fonctionnement (leurs taxes qui changent d'un lieu à l'autre est un critère explicatif). Cette situation a des effets négatifs sur le développement de la filière animale dans la zone qui pourtant représente un potentiel productif important en animaux vifs.

- Caractéristiques générales des souks :

Le mot souk désigne à la fois le marché hebdomadaire rural et la place où il a lieu (il désigne aussi l'ensemble des ruelles commerçantes des médinas des villes).

Les souks ruraux réservent généralement un secteur souvent bien délimité au bétail, mais ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, le commerce des animaux vivants au souk d'Ain Lahnach se fait sur la route, à l'extérieur de l'enceinte du souk. Les autres types de commerces (vente d'aliments du bétail, vente de la laine, des peaux, bouchers, vente des fruits et légumes...) sont généralement regroupés par secteurs à l'intérieur du souk.

La gestion des souks est prise en charge par la commune qui est responsable de la maintenance de l'infrastructure. Pour cela, elle a le droit de fixer et de percevoir des taxes applicables à tous les vendeurs du souk. La fonction de perception est parfois déléguée à l'année (par vente aux enchères) à un percepteur privé, mais le montant de la taxe reste fixé par la commune. Le tableau suivant récapitule le mode de gestion des souks enquêtés ainsi que le montant des taxes d'entrée appliquées.

Tableau n° 6 - PERCEPTION ET MONTANT DES TAXES APPLIQUEES A L'ENTREE DES SOUKS

• Souk	Perception taxes	Montant des taxes en Dirhams						
		Ovins	Caprins	Bovins	Anes	Mulets	Pick-Up	Camions
Ain Lahnach	Commune	3	2	10	2	2	2	2
Ain Leuh	Percepteur privé	1	1		1 à 5	1 à 5	1 à 3	-
Azrou	Percepteur privé	4	4	20	10	20	2	2
Bekrit	Commune	2	2	5	2	2	3	5
Dayet Aoua	Commune	3	3	-	-	-	6	-
Imouzzer	Commune	5	5	10	-	-	3	-
Oued Guigou	Commune	2,5	2,5	-	-	-	3	5
Souk El Had	Commune	1	1	-	-	-	2	5
Timahdite	Percepteur privé	3	3	20	-	-	5	10

• Typologie des souks :

La typologie des souks dans le domaine des filières animales se fait à partir des trois principaux critères suivants :

- nombre de bêtes mises en vente,
- proportion des différents types d'acteurs présents (éleveurs, maquignons, chevillards),
- rayonnement géographique du souk.

Ces critères dépendent d'un certain nombre d'autres facteurs comme la proximité d'un centre urbain important, l'accessibilité aisée ou non par le réseau routier, etc.

b. Les abattoirs et tueries rurales

La province d'Ifrane compte deux abattoirs municipaux : celui d'Azrou et celui d'Ifrane, et des tueries rurales situées soit sur le souk, soit en bordure ou dans le centre rural.

• Les abattoirs d'Azrou et d'Ifrane

La taxe d'abattage (prix fixe / bête + prix par kg) permet de financer :

- la conservation de la viande dans le frigo,
- dons aux orphelins,
- transport par le camion de la commune (non frigorifique)
- la TVA de 19%,
- la stabulation des bêtes avant abattage,
- l'eau.

• Les tueries rurales

Au niveau de chaque souk on note la présence de tuerie. Celle-ci, d'une conception sommaire se caractérise par un manque total de moyens de conservations et la viande est vendue sur place. Elles sont atomisées à travers la zone; ce qui rend le contrôle vétérinaire difficile et onéreux. La gestion de ces tueries est assurée par les communes, et se caractérise d'une façon générale par une limitation des dépenses aux dépens des règles sanitaires et hygiéniques,

Par la même occasion, on trouve des tueries (abattages non contrôlés) localisées le long de quelques axes routiers.

Tableau n° 7 - REPARTITION DES TUERIES RURALE DANS LA ZONE D'ETUDE

SOUK	Localisation de la tuerie	Jours d'abattage	Conditions d'hygiène
Aguelmous	Dans le village		-
Ain Lahnach	Dans le souk	Jour du souk (samedi)	Il y a de l'eau
Ain Leuh	Dans le village	Mardi (veille du souk) - jeudi - dimanche	Il y a de l'eau
Azrou	Abattoir municipal à l'entrée de la ville	du dimanche au jeudi	ok - pas de chambre froide
Bekrit	Dans le souk		Tuerie presque sans toit Manque d'eau
Dayet Aoua	Dans le souk		
Ifrane	Abattoir municipal dans la ville	tj sauf le dimanche	Abattage le soir - découpe le lendemain - pas de chambre froide
Imouzzer	Abattoir municipl d'ifrane qui l'approvisionne et dans le souk		Tuerie en mauvais état
Oued Guigou	Dans le souk		
Sidi Addi	Dans le souk		
Souk El Had	Dans le souk		Peu d'hygiène - pas d'eau courante Utilisation de l'eau de l'oued
Timahdite	Dans le village	Surtout mercredi et jeudi	

c. Les boucheries

Les boucheries sont généralement le dernier maillon de la filière avant l'arrivée du produit « viandes rouges » chez le consommateur. Il existe dans la province d'Ifrane trois types de boucheries :

- A Azrou et Ifrane, on trouve des boutiques qui correspondent plus ou moins aux exigences concernant l'hygiène et l'équipement technique. Il s'agit généralement de boutiques à comptoir, c'est-à-dire que le client se trouve dans la rue en face de la boutique et on le sert de l'intérieur à travers une devanture ouverte. La marchandise ou les carcasses sont accrochées dans la devanture et on peut donc identifier la boutique de loin. La boutique elle même est normalement carrelée et aménagée d'un frigo placé dans le fond pour le stockage de la viande. La seule machine que l'on puisse y trouver est le hachoir à viande. Les produits offerts sont de trois sortes : la viande de bœuf, du mouton et parfois de la chèvre. Le plus souvent, la viande est coupée de manière traditionnelle mais on peut trouver parfois la vente à la coupe européenne.

- Dans les petites villes et villages des régions rurales (Ain Leuh, Timahdite, ...), les boucheries sont identiques à celles décrites précédemment, mais n'ont généralement pas de frigo. La qualité et la diversité de l'offre s'en trouvent limitées. Le boucher est forcé d'estimer la demande le plus exactement possible et d'adapter son offre afin d'éviter les pertes. La boutique n'est donc ouverte que certains jours de la semaine, par exemple juste avant et après ainsi que pendant les jours du souk, lorsque la demande est la meilleure.
- On trouve également des boucheries de souk (Ain Lahnach, Aguelmous,...). Il s'agit de stands tenus par des bouchers ambulants pendant la journée du souk. Là, ils offrent de la viande généralement de mouton et de chèvre qui ont été acquis le matin même ou la veille. A cause du manque de réfrigération, ils sont forcés de vendre la viande le jour même. Mais comme les prix sont normalement plus bas que dans les boutiques régulières, ils n'ont pas de problème d'écoulement de la marchandise.

Le tableau suivant présente pour chaque souk enquêté (+ la ville d'Ifrane) les caractéristiques des boucheries, selon les différents types décrits ci-dessus.

Tableau n° 8 - CARACTERISTIQUES DES BOUCHERIES DE LA PROVINCE D'IFRANE

Lieu	Nombre d'étals
Type 1 : boucheries « de ville »	
Azrou	45-50 patentes à Azrou, mais environ 80 étals
Ifrane	15 à 32 patentes
Type 2 : boucheries « de village »	
Ain Leuh	14 dont 5 permanents
Timahdite	18 (12 boucheries indiquées dans la monographie)
Souk El Had (CR de Oued Ifrane)	7 dont 4 permanents
Oued Guigou (<i>souk hors province</i>)	15 dont 4 permanents
Type 3 : boucheries « de souk »	
Ain Lahnach (CR de Tizguit)	20
Bekrit (CR de Sidi El Mekhfi)	10
Dayet Aoua	3 (4 dans la CR selon la monographie)
CR de Sidi El Mekhfi	4 boucheries d'après la monographie
Aguelmous (<i>souk hors province</i>)	40
Imouzzer	8

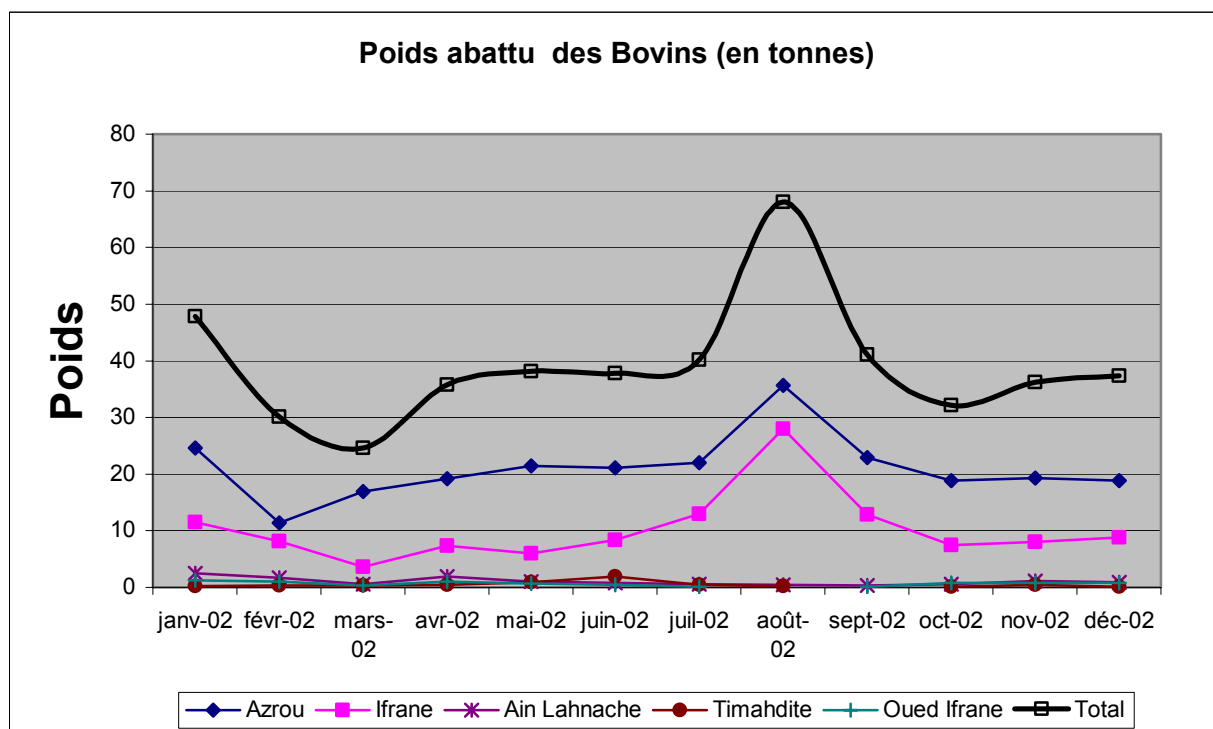
3.4.2.2. LES MODES DE CONSOMMATION

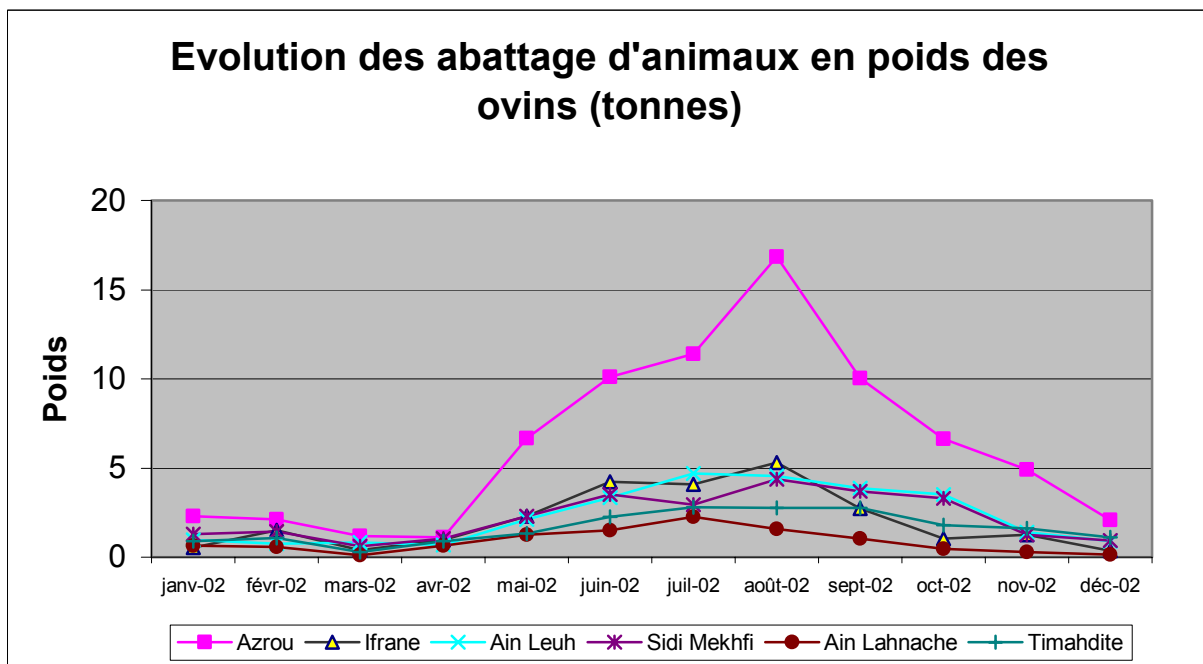
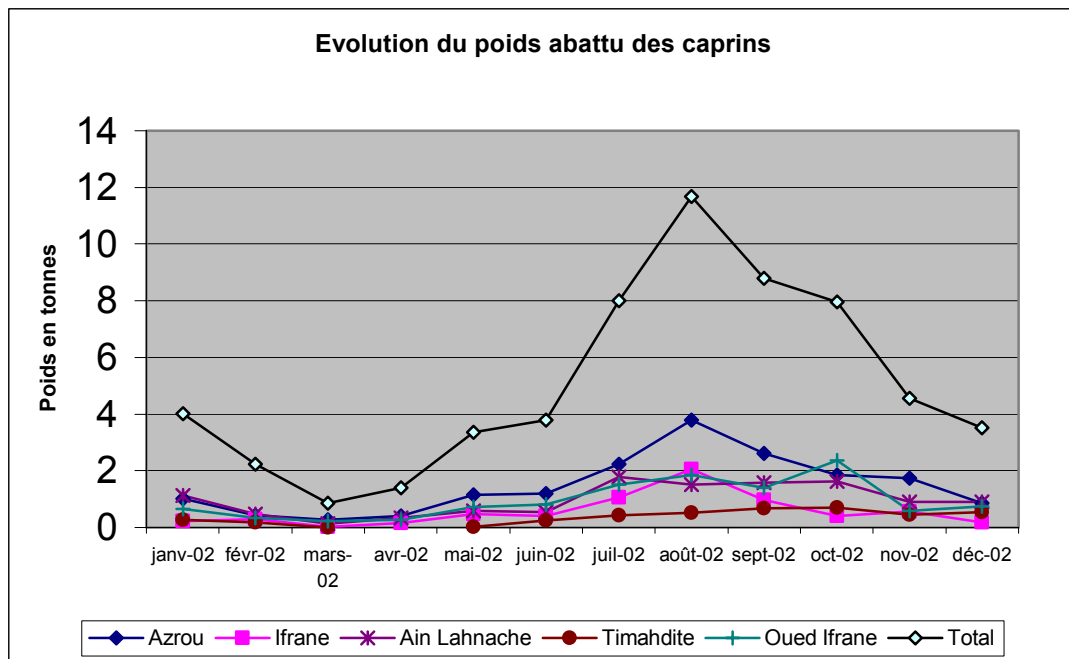
La consommation en viande rouge est faible par rapport aux données moyennes au niveau national. A cet effet, il y a différentes statistiques au niveau du pays, par milieu (rural et urbain), mais la moyenne estimée par enquête dans la province d'Ifrane est de 15,6 Kg/Hab/an reste faible. Encore est-il qu'au niveau de cette moyenne, nous devons prendre en considération la période de forte consommation, à savoir la période estival qui constitue une période de forte demande en viande.

Tableau n° 9 - ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE VIANDE DANS LA ZONE D'ETUDE

	Poids total	% Bovins	Poids en milieu urbain	Poids en milieu rural	% en rural
Azrou	344,9	76%	179,6	165,3	47,9
Ifrane	154,4	81%	90,4	64,1	41,5
Dayet Aoua	3,3	0%	1,1	2,3	68,0
Ain Lahnach	34,5	39%	20,1	14,4	41,6
Timahdite	29,0	21%	17,8	11,2	38,6
Bakrite	9,2	1%	1,4	7,8	84,8
Sidi Mekhfi	49,7	46%	19,4	30,3	60,9
Ain Leuh	79,2	63%	43,0	36,2	45,7
Oued Ifrane	33,5	27%	8,9	24,6	73,4

La consommation de viande rouge connaît une grande fluctuation saisonnière. Comme il est dit précédemment, cette fluctuation est due à plusieurs critères qu'on évite de répéter à ce niveau. Mais les courbes qui suivent permettent bien d'illustrer cette fluctuation saisonnière et qui a des répercussions sur l'économie de la filière animale en général.





Il est à noter que dans tous les cas, la consommation est très importante pendant l'été et que c'est Azrou qui draine la plus grande quantité de viande qui constitue la filière

➤ **Approche de l'offre en animaux, viandes bovines, ovines et caprine**

Considérations préliminaires : élasticité, définition et méthodologie

L'élasticité se définit comme un rapport existant entre les variations absolues ou relatives de deux phénomènes économiques. Cette notion joue un rôle primordial dans la connaissance économique de l'offre et la demande d'un bien et service marchand, car elle permet d'approfondir la compréhension de relations fondamentales. C'est dans le domaine des prix et des revenus que l'élasticité revêt la plus grande signification.

L'élasticité de la demande par rapport aux prix (appelée aussi élasticité directe) exprime la réaction de la demande aux variations de prix. Elle se définit comme le rapport entre le pourcentage de variation de la quantité demandée et le pourcentage de variation de prix. Le signe de l'élasticité est important car il renseigne sur le sens de variation des deux grandeurs économiques. S'il est négatif c'est que les deux grandeurs changent dans des directions opposées : c'est le cas des prix et quantités qui évoluent nécessairement dans le sens inverse. Le signe sera positif dans certaines situations où une augmentation du prix d'un bien (ici la viande) se traduit par une augmentation de la consommation de ce bien, car la capacité d'acheter d'autres produits diminue et les consommateurs de condition très modeste se replient sur des produits très courants.

La demande d'articles de première nécessité est faiblement élastique, les prix font peu varier les quantités achetées. Le bétail cher ou la viande de bonne qualité, accessibles à une très petite catégorie de consommateurs très aisés, sont peu élastiques car la modification du prix fait peu varier le volume des achats. À l'inverse, les biens de consommation moins chers sont très élastiques. Ce sont en règle générale des produits achetés en grande partie par la classe moyenne, dont le comportement est plus rationnel que celui de la classe modeste et que celui des gens aisés. La rationalité du comportement augmente l'élasticité, de même que l'existence de biens substitués. Une hausse de prix de la viande de bœuf peut faire diminuer considérablement la demande de ce produit au profit d'autres articles qui peuvent jouer le rôle de substitués, comme par exemple la viande de caprins. Dans ce cas précis, une hausse même légère du prix du bœuf peut faire varier la demande dans des proportions très fortes.

Le rapport exprimant l'élasticité de l'offre est toujours négatif. Cette élasticité est fonction des stocks existants, des possibilités d'accroître la production et de la longueur de la période envisagée (en longue période, l'élasticité est plus forte que dans un court laps de temps).

L'élasticité peut aussi s'appliquer à l'ensemble des éléments d'une économie. Dans ce cas, elle peut être un des moyens de la prévision.

Du point de vue méthodologique, les données des deux variables sont traitées, l'une en fonction de l'autre pour chercher la corrélation qui existe entre elles.

C'est ainsi que dans la production animale, les spécifications sont basées sur la maximisation du profit de l'opérateur économique. Les variables explicatives utilisées sont les prix d'*input* et d'*output*. De cette façon, l'offre en animaux est fonction du prix des animaux (*output*) et du prix de l'orge (*input* retenu). L'offre en viande est fonction du prix de la viande (*output*) et du prix des animaux (*input*). Les prix des animaux et de l'orge considérés sont les prix d'Ifrane en raison de l'absence de données pour les autres

régions. L'offre du boucher en viande de détail n'a pu être estimée en raison de données insuffisantes sur le niveaux d'*inputs* consommés.

Les modèles dynamiques ainsi obtenus sont présentés pour les marchés d'Ifrane. Ils comprennent l'équation estimée accompagnée des statistiques calculées pour chaque paramètre, le coefficient de détermination (R^2), les degrés de liberté (DL) et le Durbin-Watson (DW).

A partir du logarithme népérien des Equations précédentes, l'estimation permet d'avoir directement les élasticités des variables expliquées par rapport aux variables explicatives. Les élasticités de court terme sont relatives à des temps précis durant les périodes concernées par l'étude, soit 18 mois à 2 ans, alors que les élasticités à long terme tiennent compte de la durée totale de chaque période.

Avant d'effectuer l'analyse des élasticités, on étudie l'effet de tout changement au niveau du marché des viandes rouges ou des animaux vivants sur les différents agents économiques. Pour cela, il a suffit d'avoir pour chacun l'offre en *output* ou la demande en *inputs*. Cependant, pour le marché des animaux, l'estimation de la demande des éleveurs en *inputs* s'avère difficile en raison de l'insuffisance d'informations, entre autres les déclarations non fondées. Nous étions donc obligés de réactualiser et rectifier en fonction des différentes sources. On élabore alors ensuite les **équations** liant les deux valeurs, par exemple:

- *Offre en animaux vifs par les éleveurs* : on tient compte de l'offre en animaux dans un passé récent, du prix des animaux et de l'ancien prix de l'orge,
- *Offre en viandes de gros par les chevillards* : certains chevillards achètent les animaux et les abattent après les avoir engraisés pendant quelques mois ; d'autres les abattent directement. Cette différence fait que leur offre dépendra du prix en cours lors de la période d'achat et des prix antérieurs. Par ailleurs, la décision du chevillard quant à la quantité à offrir le mois en cours peut être influencée par l'offre du mois précédent.

L'offre de bovins vifs au mois (t) est influencée par le prix des bovins vifs datant de dix mois avec une sensibilité de 68 % et par le prix de l'orge datant de quatre mois avec une sensibilité de 49 %. Au-delà, les élasticités à court terme sont négligeables car l'effet de l'offre du mois précédent (0,48) est statistiquement inférieur à l'unité. Ainsi, l'offre est très élastique par rapport au prix propre et peu élastique par rapport au prix de l'orge. L'offre des ovins vifs le mois (t) est affectée par les prix précédents des ovins et de l'orge, datant respectivement de deux et huit mois avec une même sensibilité de 55 %. Au-delà, les élasticités à court terme sont négligeables. Le *Tableau qui suit* montre que l'offre en viandes ovine et caprine est très élastique par rapport au prix propre (1,31) et au prix de l'orge (-1,26).

Tableau n° 10 - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE EN ANIMAUX PAR LES ELEVEURS A LONG TERME

Espèce	Elasticité (Ew)	Elasticité/orge
Bovins	1,20	-0,87
Ovins	1,31	-1,26
Caprins	1,31	-1,26

L'offre en viande bovine de gros fait intervenir à 58 % son niveau du mois précédent. Elle est peu élastique par rapport à son prix propre huit mois avant (0,64), et très élastique par rapport au prix des bovins vifs trois mois auparavant. En s'éloignant davantage de la période de l'offre, l'élasticité à court terme tend vers zéro. Les élasticités à long terme de l'offre pour le prix propre et pour le prix des animaux, sont élevées, donc l'offre est très élastique à long terme (*cf. tableau ci-après*). Pour les ovins, l'offre en viande de gros du mois (t) est sensible à l'offre du mois précédent (à 6 %). L'offre est élastique par rapport au prix de gros quatre mois auparavant et par rapport au prix des ovins à cette période.

Les élasticités s'affaiblissent de plus en plus en s'écartant de la période de l'offre. Cependant, à long terme, les élasticités de l'offre sont très importantes pour les prix de gros de la viande et des animaux.

Tableau n° 11 - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE EN VIANDE PAR LES CHEVILLARDS A LONG TERME

Type de viande	Elasticité (Ez)	Elasticité/animaux
Bovine	1,44	-1,51
Ovine	2,53	-2,53
Caprine	2,53	-2,53

3.4.3. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE

Après avoir fait le tour des conditions de production et de commercialisation des animaux, des viandes et des produits laitiers, on peut considérer la place de ces deux derniers produits dans la consommation, d'autant plus qu'un des objectifs de l'Etat est d'augmenter la consommation des produits d'élevage.

La demande en viandes rouges porte sur les bovins, les ovins et les caprins. En effet, la viande de mouton est consommée au printemps et en été ; la demande en viande bovine se situe surtout en automne et en hiver, mais aussi en été lorsque la zone connaît des arrivées massives des estivants ayant une préférence alimentaire pour la viande bovine. Ce qui peut être dû aux préférences des consommateurs comme aux effets prix et revenus, compte tenu de la coïncidence de la forte demande avec les périodes d'importante production.

De plus, il y a une demande importante pour les ovins et caprins pendant une période donnée de l'année, l'Aïd El Kébir (fête du mouton), où 77 % des animaux sont destinés à l'autoconsommation (dont 27,8 % en milieu rural et 63,2 % en milieu urbain). Lors de l'Aïd El Kébir, tous les foyers abattent un animal et à chaque baptême un ovin est abattu.

La demande en viandes serait de 15,6 kg/hab/an en l'absence de limitation de l'offre et du pouvoir d'achat du consommateur.

Nous étudions à ce niveau, trois aspects économiques de la filière : La marge bénéficiaire des chevillards (ceux affectent beaucoup le marché), l'offre des animaux et en fin l'élasticité de la demande par rapport au prix directe pour le consommateurs.

➤ La marge bénéficiaire

Pour apprécier l'importance de l'activité économique de la filière au niveau des chevillards, nous présentons le calcul économique qui permet de dégager la marge bénéficiaire des chevillards.

Tableau n° 12 - CALCUL ECONOMIQUE DE LA MARGE BENEFICIAIRE DES CHEVILLARDS

	OVIN	CAPRINS	BOVIN
1- Poids moyen de l'animal	36	28	470
2- prix de l'animal	1230	785	14500
3- Prix du kg vif	34	28,0	30,9
4- Rendement carcasse	47%	46%	52%
5- Poids carcasse.	15,98	12,9	16,1
6- Charges	34,5	32,5	466,45
-transport souk -abattoir	6,3	6,3	150
- frais d'abattage	6,3	6,3	56
- taxes	19,5	17,5	224,75
- transport viande abattoirs - boucheries	2,4	2,4	35,7
- transport abats	0,83 DH/pièce	0,83 DH/pièce	5,2
7- Recettes	116		1060
- abats	85	48	750
- peau	25		
- rate + boyaux	6	5	
- cuir			310
8- Prix de revient	52,9		49,8
9- Prix de vente aux bouchers	52 - 55 DH/kg carcasse	39-42 DH/Kg carcasse	49 - 51 DH/kg carcasse
10- Marge de chevillard	1,3 DH - 3,3 DH/kg carcasse	0,9 DH - 2,8 DH/kg carcasse	1,20 - 3,2 DH/kg carcasse

➤ Les changements au niveau de l'offre

- *Offre en animaux vifs par les éleveurs*

L'offre en bovins, ovins et caprins ont des effets directs sur l'offre en viande rouge. Cependant, en raison du manque d'informations sur la demande des éleveurs en *inputs*, une estimation répondant aux exigences de la théorie économique n'a pas pu être faite. Mais, les données sur les prix de l'orge ont permis une estimation de l'offre en animaux vifs

pour la province d'Ifrane tient compte de l'offre en animaux dans un passé récent, du prix des animaux et de l'ancien prix de l'orge (Voir *Equation*).

Equation : Modèle de l'offre en animaux vifs

$$Y_t = \alpha_1 Y_{t-1} * P_{t-i} * W_{t-j}$$

Y_t : offre en temps t
 Y_{t-1} : offre au temps t-1
 P_{t-i} : prix au temps t-i
 W_{t-j} : prix de l'orge en temps t-j
 $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$: paramètres à estimer

➤ *Offre en viandes de gros par les chevillards*

Certains chevillards achètent les animaux et les abattent après les avoir engraisés pendant quelques mois ; d'autres les abattent directement. Cette différence fait que leur offre dépendra du prix en cours lors de la période d'achat et des prix antérieurs. Par ailleurs, la décision du chevillard quant à la quantité à offrir le mois en cours peut être influencée par l'offre du mois précédent. En adoptant la fonction Cobb-Douglas et en tenant compte de ces éléments, l'offre à estimer correspondra à celle de l'Equation qui suit.

Equation : Modèle de l'offre des viandes de gros par les chevillards

$$Y_{ts} = \alpha_1 Y_{t-1s} * P_{2t-i} * P_{1t-j}$$

Y_t : offre actuelle
 Y_{t-1} : offre avec un passé récent
 P_{2t-i} : prix des viandes dans un passé de période i
 P_{3t-j} : prix des animaux vivants dans un passé de période j
 $\alpha_1, \alpha_2, \alpha_3$: paramètres à estimer

➤ *Demande en viandes de gros par les bouchers*

La demande du boucher dépend de son capital et du prix de la viande et de ses substituts. En outre, il tient compte de la différence entre les prix antérieurs et ceux en cours. Etant donné qu'il est amené à vendre trois types de viande rouge (bovine, ovine et caprine), sa demande en viande bovine dépendra de celle en viande ovine et caprine (Voir *équation*).

Equation : Modèles de demande en viande par le boucher

- Cas de la viande bovine

$$Y_{BtD} - rY_{Bt-1D} = \beta_1 (Y_{OtD} - rY_{Ot-1D})^{\beta_1} \cdot (P_{Bt} - rP_{Bt-1})^{\beta_2} \cdot (P_{Ot} - rP_{Ot-1})^{\beta_3} \cdot (R_t - rR_{t-1})^{\beta_4}$$

-Cas de la viande ovine et caprine

$$Y_{OtD} - rY_{Ot-1D} = \beta_1 (Y_{BtD} - rY_{Bt-1D})^{\beta_1} \cdot (P_{Ot} - rP_{Ot-1})^{\beta_2} \cdot (P_{Bt} - rP_{Bt-1})^{\beta_3} \cdot (R_t - rR_{t-1})^{\beta_4}$$

YD : demande en viande
 P : prix de la viande
 R : capital

Indices :
 B = bovin

O = ovin et caprin
 t = actuellement
 t-1 = passé récent
 r : coefficient d'auto-corrélation de premier ordre
 $\beta, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_4$: paramètres à estimer

➤ *L'élasticité de la demande par rapport au prix*

Les coefficients d'élasticité de la demande par rapport au prix direct et à la dépense totale pour différents produits et selon le lieu de résidence figurent dans le Tableau qui suit.

Tableau n° 13 - ELASTICITES PAR RAPPORT AUX PRIX DIRECTS ET AUX DEPENSES TOTALES, DEDUITES DU SYSTEME PRESQU'IDEAL DE LA DEMANDE

	Elasticité		Elasticité	
	Dépenses totales		Prix directs	
Produits	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Viande bovine	0,889	0,816	-0,819	-0,675
Viande ovine	0,927	1,027	-0,736	-0,793
Viande caprine	0,56	0,852	-0,506	-0,548
Abats et tripes	0,117	0,753	-0,411	-0,472

La valeur et le signe de ces paramètres permettent de classer les produits en différents groupes de biens :

- des élasticités-prix négatives avec des élasticités-revenu positives impliquent que tous les produits indiqués sont classés comme biens normaux ;
- la demande en viande ovine en milieu rural augmente plus rapidement que la dépense totale, ce qui implique que ce produit est un bien de luxe ; en plus, l'élasticité-prix est très élevée ;
- la viande ovine en milieu urbain et la viande bovine ont des élasticités-revenus élevées ; ce sont des produits de première nécessité qui tendent à être des biens de luxe ; leurs élasticités-prix sont également importantes ;
- les abats et les tripes en milieu rural tendent également à être des biens de luxe, mais, contrairement aux produits précédents, leurs élasticités-prix sont basses.

Ainsi, les viandes rouges ont des élasticités élevées par rapport à la dépense totale. Ce qui signifie que les besoins ne sont pas satisfaits. Ces effets sont un peu expliqués aussi par le niveau de vie élevé dans la zone essentiellement pendant la période d'été, soit du mois de juin jusqu'au mois de septembre.

3.4.4. IDENTIFICATION DES CATEGORIES D'ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE

Les acteurs sont très nombreux et diversifiés. L'enquête auprès des acteurs locaux a permis de dégager une synthèse de la situation dans la zone.

a. Les producteurs

Ils peuvent être divisés en deux groupes : les agriculteurs et les éleveurs. Les premiers produisent indépendamment de la demande du marché alors que les éleveurs professionnels en sont plus dépendants. C'est pour cette raison que se sont développées les opérations d'engraissement dans les grandes régions de consommation. Les problèmes de saisonnalité de l'offre peuvent ainsi être réduits.

b. Les intermédiaires

Plusieurs catégories d'intermédiaires sont relevées dans la zone:

- Les commerçants opérant dans la province :

Leurs zones d'action se limitent au niveau de la région de production. Ils achètent les animaux sur les petits marchés où ils entretiennent de bonnes relations avec les producteurs pour les revendre sur des marchés plus grands dans la même région.

- Les collecteurs :

Ils collectent les animaux sur les marchés de production, avec ou sans l'aide des commerçants régionaux, et les transportent vers les zones de consommation.

- Dans les souks :

C'est à ce niveau où on trouve le nombre le plus important d'intermédiaires.

Les intermédiaires tirent profit de l'opération

Tableau n° 14 - PRIX DES REVIENT ET DE VENTE

	Prix de vente moyen	Prix min	Prix max	Marge commerciale moyenne	Marge min	Marge max	Nombre de données
OVINS							
Bélier	1411	685	2350	66	40	100	63
Brebis	576	105	1000	44	20	95	97
Brebis suitée	911	650	1600	40	40	40	8
Agneau/elle	374	200	540	32	20	60	33
Antenais(e)	684	400	1250	45	10	130	375
CAPRINS							
Bouc	637	330	800	54	20	100	20
Chèvre	440	300	625	25	20	30	14
Chèvre suitée	577	350	850	46	35	60	26
Chevreau	370	200	700	29	20	40	81
BOVINS							
Taureau	7250	7250	7250	250			1
Vache	5600	4800	6500				3
Vache suitée	8161	4250	12700	225	200	250	11
Veau/Velle	6838	3750	13500	200	200	200	12

Source: Enquêtes, 2002-2003

c. Les chevillards

Ce sont des commerçants en viandes de gros. Ils achètent les animaux sur les marchés de production ou chez les commerçants « collecteurs ». Généralement, ils les gardent et les nourrissent pendant une certaine période et peuvent ainsi maintenir la régularité des ventes de viande.

Les maquignons peuvent être grands acteurs comme ils ne peuvent intervenir que dans un faible rayon et restent relativement petits dans l'activité locale de la filière animale. Cependant, ils restent peu dominant dans la zone comme le montre le tableau qui suit.

d. Les bouchers

Certains d'entre eux achètent un nombre limité d'animaux chaque semaine ou chaque jour; d'autres achètent les carcasses directement chez les chevillards.

En pratique, les caractéristiques des animaux déterminent la quantité et la qualité des viandes offertes au consommateur. Ainsi, les agents économiques courent le risque de ne pas pouvoir déterminer correctement ces caractéristiques et donc de ne pas réaliser leurs espérances de profit. Il en est ainsi des éleveurs qui, bien que connaissant leurs animaux, risquent de les vendre à des bas prix et donc de réaliser de faibles niveaux de recettes. Les chevillards qui sont censés connaître suffisamment les animaux et leurs performances risquent également des surprises à la suite d'appréciation incorrecte.

Pour les bouchers et les consommateurs, les risques sont moindres mais ils subissent les effets des prix de la viande qui deviennent ainsi aléatoires.

3.4.5. LES NŒUDS DE POUVOIR INFLUENÇANT LA FORMATION ET LE NIVEAU DES PRIX

L'ensemble des connaissances à ce jour, en matière de filière animale, permettent de souligner que le marché des viandes, tout en impliquant plusieurs agents économiques (dont les plus importants sont les éleveurs, les chevillards, les bouchers et les consommateurs), demeure partiellement connu. Ainsi, l'étude économique sur les déterminants de l'offre et de la demande dans le fonctionnement des marchés et la formation des prix dans la zone ont été fondamentaux pour le développement et surtout la valorisation de la filière.

Aux différents stades de la chaîne de commercialisation, la formation des prix des viandes souffre de difficultés liées aux stratégies des différents agents économiques en présence. Cependant, si la race de l'animal, son poids et sa conformité générale sont aisément observables, les caractéristiques relatives à qualité de la viande le sont beaucoup moins. Le marché des animaux, malgré la liberté des transactions (puisque la majorité des animaux de boucherie sont échangés dans les souks) apparaît donc basé sur les espérances des différents participants en fonction des caractéristiques les plus déterminantes de chaque animal. Bien que le marché permette de révéler a posteriori ces caractéristiques de qualité au moyen de l'établissement de prix différenciés, tout reste à faire concernant les décisions des agents économiques.

Ces derniers sont ainsi amenés à opérer en situation de risque (qualité et prix) où l'information devient l'élément crucial dans la mise en place des stratégies. Alors que la plus forte demande en viandes provient des villes, les animaux viennent de différentes régions du Maroc. Si l'on tient compte de la race, l'espace géographique est plus limité, ce qui détermine les bases des échanges interrégionaux, essentiellement destinés à ravitailler les villes en animaux d'abattage, et donc à la production des viandes. Toutefois, les lieux

d'engraissement sont les ceintures urbaines où l'avantage est la proximité des lieux d'abattage. La législation actuellement en vigueur et les technologies disponibles en matière de conservation et de transport des viandes ne rentre pas dans le cadre des échanges interrégionaux mais dans celui des périmètres urbains où les animaux sont abattus. Cependant, si le marché subit les règles de l'offre et la demande.

Les relations entre les opérateurs des différents segments de la filière sont appréhendées à travers le marché des animaux sur pieds, le marché des viandes et la clarification des transactions commerciales.

➤ **Marché des animaux sur pieds**

Le marché du bétail se caractérise par:

- une grande spéculation animée par des intermédiaires,
- une vente à la pièce, l'absence d'infrastructure (couloir aménagé, manutention).

De l'analyse des circuits de commercialisation du bétail se dégage que le éleveur/engraisseur qui commercialise ses animaux à la pièce se trouve face à 2 opérateurs: le chevillard/boucher et le marchand de bétail (intermédiaire). Ces derniers qui disposent d'importants moyens financiers se trouvent dans une situation de force où le producteur est pratiquement démuné de moyens de négociation, notamment durant la période d'offre importante.

➤ **Marché des viandes**

Les relations entre les intervenants dans ce segment sont dominées par:

-la fixation des prix dans l'ensemble de la province. Ce qui se traduit par des distorsions des marchés des viandes aggravant la situation de négociation de l'éleveur.

-le mode de paiement comme élément important dans les rapports chevillard-boucher: en effet, lorsque le boucher procède au règlement de ses achats le jour même, il se procure des viandes de meilleure qualité et à bon prix; par contre, quand-il règle ses achats à crédit, il paye plus cher pour une marchandise de qualité inférieure.

Il se dégage de ce mode de fonctionnement l'absence de transparence du marché, qui dans la plupart des cas, reste dominé par quelques chevillards qui disposent d'une grande assiette financière pour vendre à crédit. Cette pratique est généralisée dans une large mesure à un nombre assez élevé des bouchers (presque 72%) qui se trouvent liés à leurs créanciers, réduisant ainsi toute concurrence; ce qui se traduit par un marché biaisé, et un déséquilibre du rapport de force en faveur du chevillard.

Cette situation se répercute de retour en amont de la filière où une grande partie des chevillards ne disposant pas de ressources financières suffisantes font appel aux intermédiaires collecteurs qui leur accordent des facilités de paiement.

Le suivi des marchés des animaux et des viandes rouges dans les principaux souks et les deux abattoirs de la zone, ne serait-ce que durant 2002 et 2003 fournit certes quelques indicateurs, notamment de prix, mais leurs utilisations resteraient limitées au niveau pratique; il faut développer ce genre de suivi sur plusieurs années. La diffusion de l'information auprès des opérateurs économiques ne se fait dans un cadre approprié (structures administratives, organisations professionnelles, et surtout éleveurs...).

En matière de classification des carcasses, le système actuel ne semble pas être adapté. Il s'agit de mettre en place un système fiable et cohérent traduisant l'appréciation des opérateurs en critères aussi objectifs que possible pour mieux identifier, caractériser et cataloguer, le "produit" (animal, carcasse). L'ensemble de ces éléments de jugement doit être diffusé auprès des opérateurs pour s'en servir dans leurs transactions en vue d'une meilleure transparence des marchés.

La mise en place d'un système répondant à l'intérêt de l'ensemble des opérateurs encouragera la concurrence honnête basée sur la technicité et le professionnalisme et limitera l'impact de la spéculation sur le producteur. Un tel système peut ainsi promouvoir la diversification et le développement de marchés spécifiques pour des qualités de carcasses données.

C'est donc un outil pour aider le développeur dans la planification et l'orientation des actions à entreprendre dans le secteur. Mais un système de classification, aussi fiable soit-il, ne peut être opérationnel et efficace que dans la mesure où les préférences du consommateur se répercutent équitablement sur l'éleveur à travers un marché organisé et transparent.

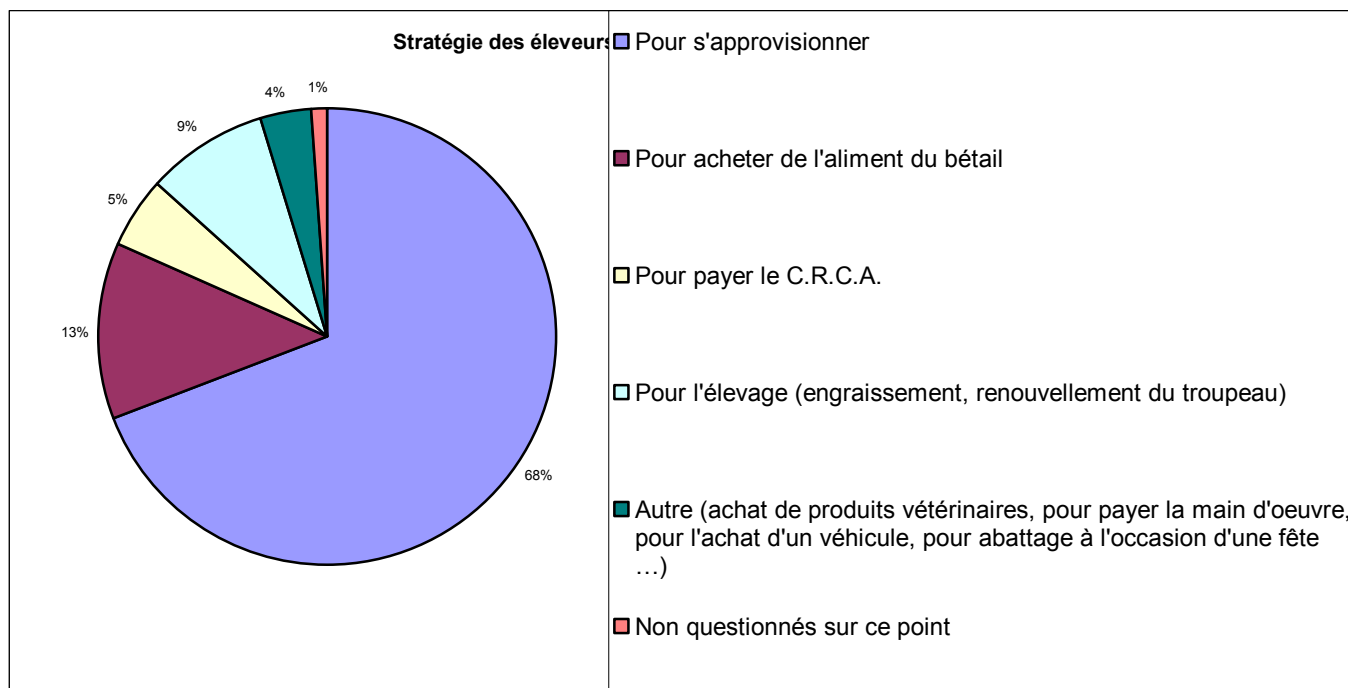
3.4.6. LES DIFFERENTES STRATEGIE DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS

La stratégie des acteurs change en fonction du besoin, de la période et du marché tel qu'il se présente. Pour les maquignons, la présence d'un fond de roulement assez important leur permet d'opter pour des stratégies qui visent la maîtrise parfaite du marché.

Le tableau qui suit permet de synthétiser les stratégies des principaux acteurs de la filière Décrire à partir des enquêtes souk leur mobiles de vente (« stratégie de vente... »).

Tableau n° 15 - STRATEGIE DES ACTEURS DE LA FILIERE VIANDE

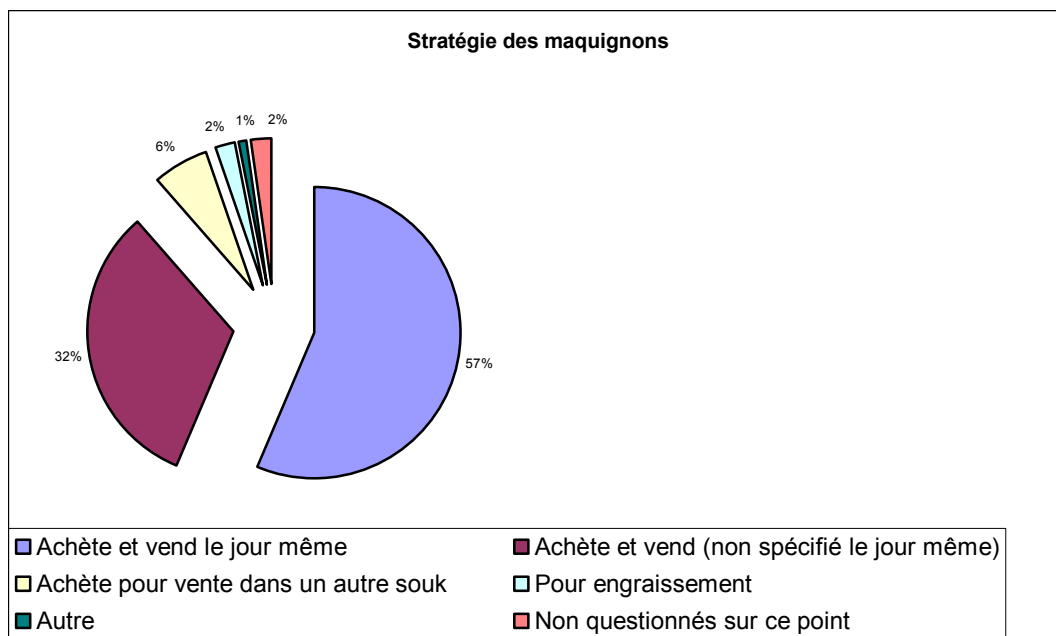
Stratégies:	éleveurs	maquignons
Pour s'approvisionner	69,1%	0,3%
Pour acheter de l'aliment du bétail	12,7%	0,6%
Pour payer le C.R.C.A.	4,9%	0,0%
Achète et vend le jour même	0,5%	56,3%
Achète et vend (non spécifié le jour même)	0,0%	32,4%
Achète pour vente dans un autre souk	0,0%	6,0%
Pour abattage	0,2%	0,0%
Pour engraissement	5,6%	2,2%
Pour l'achat d'antennes	1,5%	0,0%
Pour son élevage	1,7%	0,0%
Autre (spécifier dans commentaires)	2,9%	0,0%
Non questionnés	1,0%	2,2%
Total	100,0%	100,0%



Pour une meilleure lecture des résultats de l'enquête, on regroupe les principales stratégies par classe.

Tableau n° 16 - STRATEGIES REGROUPEES PAR CLASSES

Stratégies	éleveurs	Stratégies	maquignons
Pour s'approvisionner	69,1%	Achète et vend le jour même	56,3%
Pour acheter de l'aliment du bétail	12,7%	Achète et vend (non spécifié le jour même)	32,4%
Pour payer le C.R.C.A.	4,9%	Achète pour vente dans un autre souk	6,0%
Pour l'élevage (engraissement, renouvellement du troupeau)	8,8%	Pour engraissement	2,2%
Autre (achat de produits vétérinaires, pour payer la main d'oeuvre, pour l'achat d'un véhicule, pour abattage à l'occasion d'une fête ...)	3,6%	Autre	0,9%
Non questionnés sur ce point	1,0%	Non questionnés sur ce point	2,2%
Total	100,0%	Total	100,0%



Les éleveurs et les maquignons ont pour principale stratégie de répondre au besoin sur place ; respectivement pour s'approvisionner en d'autres produits pour le ménage et aussi vendre le même jour (56,3%) pour dégager un bénéfice urgent.

Mais, ce qui est important c'est que l'éleveur gère le cheptel en trésorerie sans pour autant être en mesure de jouer sur le prix. Celui-ci est décidé par les autres acteurs comme c'est précisé auparavant.

3.5. FILIERES PEAUX, LAINE ET POILS

3.5.1. FLUX DES PRODUITS

La province d'Ifrane est exportatrice de peaux, de laines et de poils. Le flux est orienté essentiellement vers l'extérieur de la région, particulièrement vers Fès et accessoirement vers Meknès, El Hajeb, Marrakech et Kénitra.

Le nombre de peaux (ovins, caprins et bovins) qui sortent de la province varie de 450 à 765 unités par semaine.

3.5.2. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION

Puisque le flux est orienté vers l'exportation du produit en dehors de la province, la consommation s'effectue dans les villes où on note des unités de transformation (tannerie, marqueterie) particulièrement la ville de Fès, ou encore vers les consommateurs directs pour la laine. Ce produit est apprécié par les citadins dans les régions côtières tels que Rabat et Casablanca. Une enquête non directive auprès des commerçants de la laine à Rabat (Bab Laalou) montre que l'essentiel de leur produit vendu est issu de la région du Moyen Atlas, avec mention particulière pour Ifrane.

Les consommateurs trouvent que cette laine est propre et bien sèche (allusion faite à l'humidité de rabat).

C'est ainsi que le marché local s'articule autour des souks : Aïn Lahnach, Aïn Leuh, Timahdite, Souk El Had, Békrîte, Azrou, Dayet Aoua, et Aguelmous. Pour le Souks de Oued Guigou et d'Imouzzer, l'activité est très faible en ce genre de produits.

3.5.3. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE

Les demandeurs en produits se présentent au souk pour s'approvisionner en différents produits, peaux et laine.

Les prix de vente varient selon l'acheteur direct, c'est-à-dire celui qui utilisera le produit directement, soit selon le négociant ou l'intermédiaire. Celui-ci entretient des relations de client-vendeur et donc s'approvisionne en produits moins chers que le premier.

Aussi, les prix varient d'un souk à l'autre, et ce en fonction de la distance et l'accessibilité.

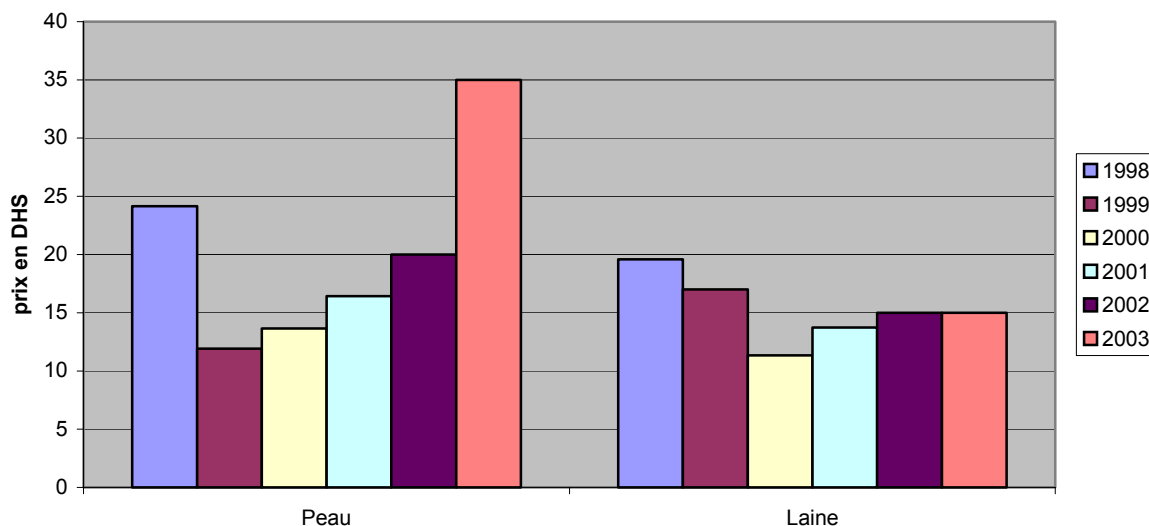
Tableau n° 17 - MARGE DES PRIX DE LA LAINE ET DES PEAUX PAR SOUK

Souk	Peau de :	Prix en Dh	Prix de laine en Dh	Quantité de laine moyenne par souk en Tonne
Aïn Lahnach	Ovins	25 à 30	7,5	0,1
	Caprins	10 à 15		
Aïn Leuh	Ovins	25 à 30	8 à 13	0,8
	Caprins	10 à 15		
Timahdite	Ovins	20 à 25	7 à 12	0,7
	Caprins	10 à 13		
Souk El Had	Ovins	30	7,5 à 10	0,6
	Caprins	12,5 à 15		
Békrîte	Ovins	10 à 15	10 à 12,5	0,4
	Caprins	7,5 à 10		
Azrou	Ovins	30 à 35	10 à 12,5	5
	Caprins	15 à 20		
Dayet Aoua	Ovins	15 à 20	-	-
	Caprins	7,5 à 10		
Aguelmous	Ovins	20 à 30	12,5 à 14	0,15
	Caprins	10 à 15		
	Bovins	100 à 150		

Source : enquêtes Souks à différentes périodes, 2003-2004

Il s'avère que le souk d'Azrou est le plus attrayant pour les acheteurs et que le prix est bien rémunérateur pour les opérateurs économiques, particulièrement les intermédiaires.

Variation moyenne des prix de peau et de laine dans la province d'Ifrane



Ce graphique met en évidence la variation des prix d'une année à l'autre dans la région d'Ifrane. Les variations des prix pour la peau et la laine ne sont pas fait de la même façon. Ce qui montre que pour la laine, les clients sont totalement différents des utilisateurs du produit peau.

Mais, de façon générale, on note que de l'année 1998 à 2000, les prix de peau et de laine ont connu des baisses. Par contre de l'année 2000 à 2003 les prix ont augmenté, mais de façon plus marquée pour les peaux que pour la laine.

3.5.4. IDENTIFICATION DES ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE

Les principaux acteurs sont de quatre types : bouchers, les vendeurs, les négociants (intermédiaires) et les acheteurs. Il est très rare de noter la présence d'un éleveur qui vend une unité sur le souk. Si le cas se présente, le négociant le lui achète à l'entrée du Souk.

Les bouchers sont rencontrés essentiellement à Aguelmous et à Bekrite. A Timahdite, on note l'absence totale de négociants de Fès.

Les vendeurs sont concentrés à raison de 16 à 23 par souk, particulièrement à Timahdite, Bekrite et Aguelmous.

3.5.5. STRATEGIE DES ACTEURS

Les négociants des peaux adoptent une stratégie qui leur permet de dégager une plus grande marge bénéficiaire. Ils y instaurent une entente préalable entre eux en fonction de l'importance de l'offre. C'est là où on note des prix élevés pour les utilisateurs directs. Ces acteurs, en relation directe avec les utilisateurs finaux ; tannerie par exemple, régulent le prix en fonction de la demande en aval. Donc, ces acteurs, tels que les négociants, maîtrisent parfaitement le fonctionnement de la filière depuis l'amont jusqu'à l'aval.

Pour la laine, les vendeurs s'approvisionnent des différents souks et écoulent leurs marchandises sur le marché des grandes villes. Leur stratégie revient à chercher le prix le moins cher, car le prix en ville est plutôt défini par les grossistes.

3.6. FILIERES LAIT ET PRODUITS DERIVES

3.6.1. FILIERES LAIT ET PRODUITS DERIVES

La filière laitière est définie à travers ses quatre principaux maillons: la production, la collecte, la transformation - commercialisation et la consommation, a connu une dynamique manifeste durant les trois dernières décennies. Le plan laitier élaboré en 1975 en a constitué l'élément moteur pour cette dynamique. Cependant, la productivité du cheptel, la qualité du lait produit et la consommation de cette denrée montrent encore des insuffisances, tant au niveau national qu'au niveau provincial, à Ifrane.

A cet effet, une coopérative laitière a été créée en 1979 dans la province d'Ifrane. Le siège de la coopérative était un centre de collecte de lait pour la Centrale Laitière. Elle a bien fonctionné durant les quatre premières années avant de fermer. Les coopérateurs arrivaient à ramasser environ 3000 litres par jour.

Une étude de faisabilité d'une unité de transformation a été effectuée pour approcher le niveau de rentabilité mais elle n'a rien donné comme résultats encourageants.

La coopérative se composait de 73 adhérents, ils ont tous quitté la coopérative.

La présente étude passe en revue les différentes étapes de la filière, de la production à la consommation en faisant ressortir les principaux traits de son fonctionnement.

3.6.2. FLUX DES PRODUITS

L'acheminement du lait de l'exploitation à la table se fait à travers deux principaux circuits, le circuit organisé et le circuit de colportage. En effet, après fermeture de la coopérative le circuit organisé a disparu et a laissé le champ de développement au seul circuit de colportage comme il est représenté à travers le schéma global de la filière lait dans la province d'Ifrane (voir graphe de la filière lait).

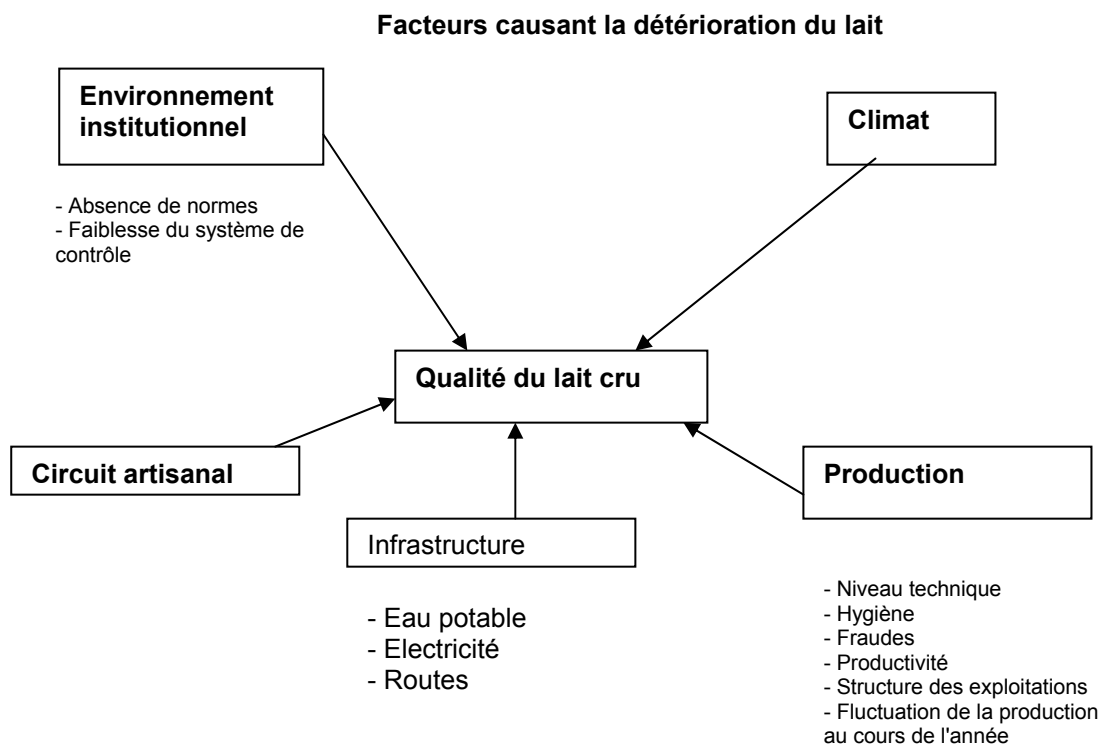
Le circuit de colportage a connu un grand développement dans l'ensemble de la zone, particulièrement celles qui connaissent un effectif important en bovins. Le colporteur s'approvisionne en lait cru auprès du producteur et le livre directement aux différents utilisateurs, à savoir les cafés, les laiteries traditionnelles (Mahlabas) et les consommateurs. Les colporteurs commercialisent des laits dont la qualité est souvent douteuse et posent également le problème de concurrence avec le secteur organisé. Le développement de ce circuit a été favorisé par la non application de la réglementation en matière de contrôle de la qualité et de la salubrité.

Il ressort de différentes études sur la qualité hygiénique du lait cru produit au Maroc, que, d'une manière générale, celle-ci n'a pas connu une amélioration sensible depuis les années soixante-dix.

A l'arrivée à destination (épicerie, Mahlabas, café,...), le lait est souvent très chargé en différentes flores microbiennes. La compilation des données des différentes études

indique, en moyenne, des taux microbiens de 1 à 8×10^7 germes totaux/ml (Hamama et Choukri, 1996).

Ces problèmes d'hygiène deviennent plus préoccupants en période d'été où l'élévation de la température influence grandement la durée de conservation du lait.



Ces problèmes d'hygiène deviennent plus préoccupants en période d'été où l'élévation de la température influence grandement la durée de conservation du lait. Ce qui se répercute sur le bénéfice dégagé par cette filière.

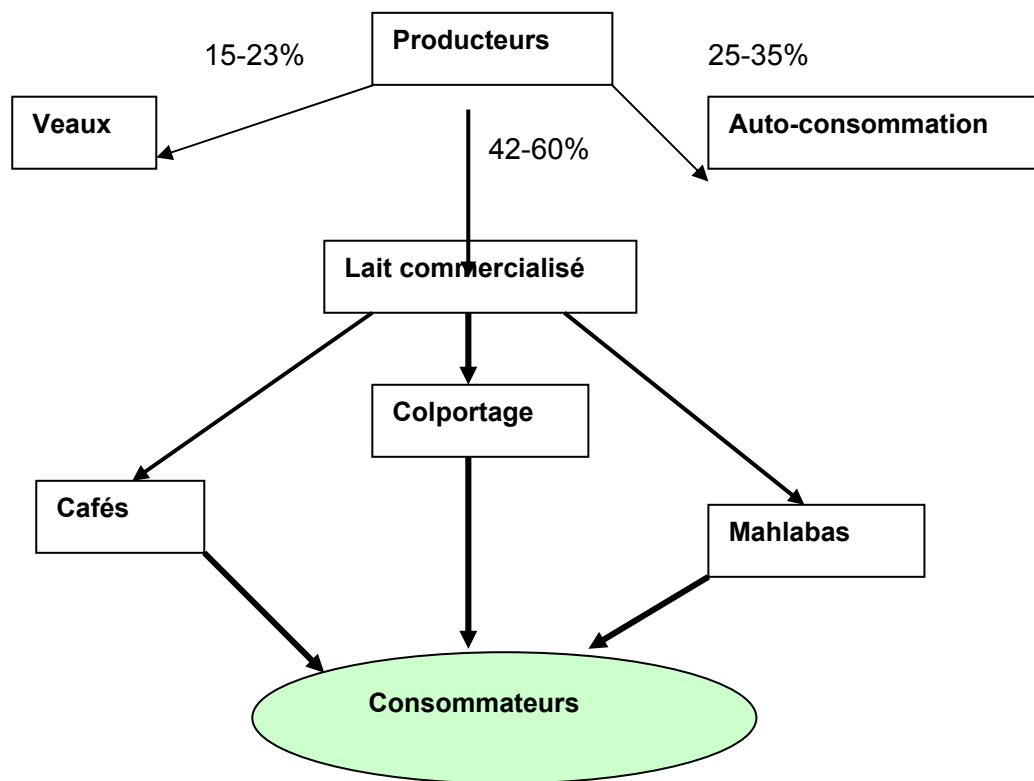
Même au niveau national, le contrôle de la qualité de lait se fait essentiellement au niveau du centre de collecte et concerne particulièrement la mesure de la densité et l'appréciation sommaire de l'acidité.

3.6.3. ANALYSE DES MARCHES ET DES MODES DE CONSOMMATION

Le marché de lait et produits dérivés présente une spécificité locale qui revient à la consommation de la production au niveau de la province ; le reste est importé des autres régions, essentiellement sous forme emballée.

Pour répondre à la satisfaction locale en lait, un flux interne est organisé autour des colporteurs et les éleveurs qui y vendent directement leur production aux utilisateurs intermédiaires (unités de production).

Graphe de la filière lait à Ifrane - (Cas des producteurs ayant entre 5 et 8 vaches)



La collecte moyenne durant les 5 dernières années a permis d'estimer le volume à 80-100 litres/jour

L'acheteur sur l'exploitation paye 3 Dh/litre et le ramasseur le paye à 4 Dh en haute lactation. En basse lactation le prix augmente en moyenne de 0,50 Dh/l.

Cependant, un problème se pose ; en haute lactation, la quantité collectée dépasse la demande. On passe à la production du petit lait et du beurre.

Ceux qui vendent directement aux épiciers : 40l/Basse Lactation et 90L/Haute Lactation, ce chiffre est une moyenne pour 8 vaches. C'est le cas de Mr Ben Abida.

3.6.4. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE

L'analyse économique de la filière est faite sur la base de la demande, de l'offre et l'élasticité des différents paramètres.

➤ Demande en lait et produits laitiers

La consommation annuelle moyenne en produits laitiers par habitant est estimée à environ 33 litres, quantité qui reste inférieure à celle préconisée par les nutritionnistes (90 l/hab./an) (FAO, 1998). Des efforts de sensibilisation devraient donc être déployés pour amener le niveau de consommation aux normes internationales.

La production locale de lait et produits dérivés couvre environ 63% des besoins de consommation, les importations d'autres régions, sous forme essentiellement de lait pasteurisé ou stérilisé, ou de lait concentré ou en poudre couvrant le reste.

Les frais entraînés par l'alimentation fourragère comptent pour 75% à 85% des coûts de production du lait. Elle constitue donc le facteur le plus limitant de la production laitière.

➤ Estimation de l'offre en lait

L'offre totale du marché correspond à la somme horizontale des offres individuelles des producteurs. L'offre individuelle provient de la maximisation du profit de chaque producteur.

Etant donné que la production laitière diffère selon la part des effectifs des différentes races bovines dans l'effectif total, cette part a été introduite dans le modèle, en plus des prix des inputs et de l'output, même si les données sur une longue période font défaut et qu'on se limiterait aux seules données collectées lors des enquêtes socio-économiques.

Ainsi, l'équation présentant le modèle de l'offre du lait peut être synthétisée comme suit :

$$Y_t = a.R_{it} b_j w_{jt} c_j P_t d$$

Où:

Y_t : offre du lait

R_{it} : part de l'effectif de la race/effectif total ($i=1$: race locale, $i=2$: race croisée, $i=3$: race pure)

P_t : prix du lait

w_{jt} : prix des inputs

a, b_i, c_j, d : paramètres à estimer

L'étude de l'élasticité n'a pu donner des résultats fiables vu le manque de séries assez importantes. Cependant, il est noté que l'offre laitière dépend de la race une sensibilité de

42 % pour les femelles de race pure. Elle est cependant très peu élastique par rapport aux prix relatifs du lait (0,071) et du son (-0,14) et presque inélastique par rapport au prix relatif de l'orge (-1,32 10-5)

Aussi, l'offre en lait est influencée par le changement de prix en haute et basse lactation avec des élasticités propres respectives de 0,048 et 0,062. De plus, la sensibilité Changement de l'offre/Changement des prix relatifs du son et de l'orge est la même pendant les deux périodes (Haute lactation et Basse lactation).

3.6.5. IDENTIFICATION DES CATEGORIES D'ACTEURS IMPLIQUES ET INTERVENANT SUR LA FILIERE

Les acteurs qui interviennent actuellement dans la filière sont de deux types ; les éleveurs ou les colporteurs. Deux types de colporteurs, les grands qui disposent de véhicules et les petits qui ne disposent que de motos.

Les colporteurs, au nombre de 8, disposent de véhicules type R4 et R12. Ils ramassent environ 200 litres par personne.

Les colporteurs, au nombre de 23, disposent de motos. Ils ramassent environ 100 litres par personne.

3.6.6. LES NŒUDS DE POUVOIR INFLUENÇANT LA FORMATION ET LE NIVEAU DES PRIX

La politique de l'Etat en matière de fixation de prix en 1972 n'est pas suivie localement. On assiste à la loi de l'offre et de la demande. L'enclavement d'un côté et les distances de l'autre favorisent le champ d'intervention des colporteurs pour imposer des prix aux éleveurs, surtout en période d'été où les risques de pertes sont grands.

3.6.7. LES DIFFERENTES STRATEGIE DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS

La filière étant traditionnelle, les contraintes sont énormes et les conditions d'écoulement du produit et son stockage sont difficiles. De ce fait aucune stratégie n'est suivie par les éleveurs. Les colporteurs ne disposent d'aucune stratégie, ils cherchent à acheter plus de litres et réussir à l'écouler. Les petits colporteurs cherchent à avoir une clientèle fidèle et sûre, achetant régulièrement le lait à la porte, ce qui leur permet de vendre à un bon prix et écouler le produit sans risque de perte majeur.

3.7. FILIERES ALIMENTS DU BETAIL

Au début de l'étude, l'exercice de 2002 a été caractérisé par des conditions climatiques exceptionnelles, un arrêt de précipitation en plein milieu de la campagne agricole, ce qui s'est répercutée négativement sur les offres des parcours et sur les futurs rendements des céréales.

A cet effet et afin de palier à cette situation, les éleveurs de la zone ont eu recours aux achats groupés ou individuels des aliments concentrés. Cependant, les précipitations survenues juste avant et après la fête de l'Aid El Kébir ont pu en fin redresser la situation.

Ces éléments influent sur l'alimentation du cheptel, de son rendement ainsi que de l'efficacité du système de production animale. Ce qui dégage une spécificité liée à la filière animale. Celle-ci est tributaire des conditions climatiques.

En matière de production des céréales et des parcours. La trésorerie des éleveurs a été très soulagée durant cette période vis-à-vis de l'achat des aliments de bétail. De même,

les prix des animaux pratiqués durant la fête ont été très encourageants.

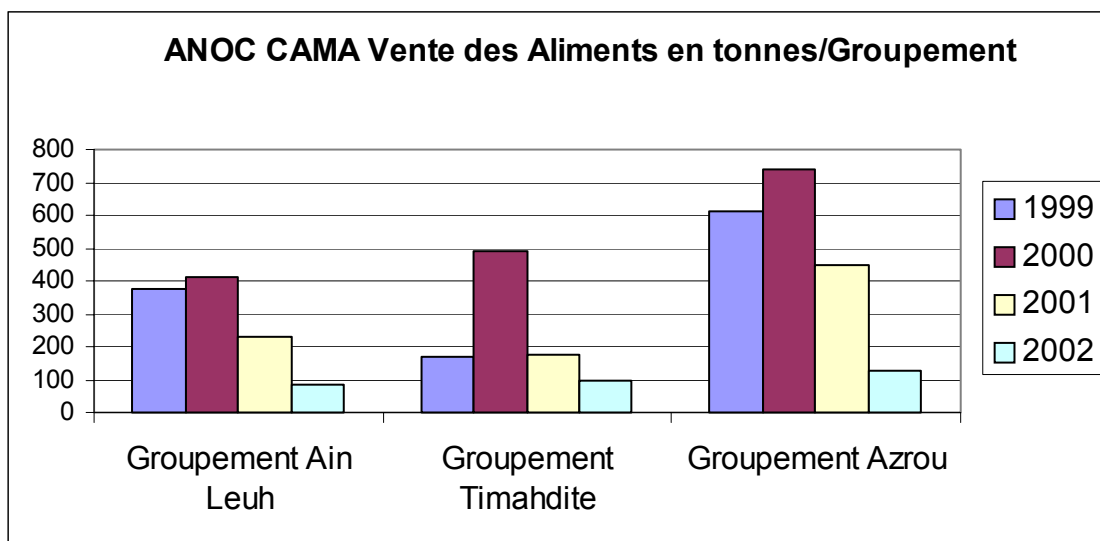
Avec la pluie, souvent, l'offre en UF gratuites au niveau des parcours et des champs cultivés dépasse de loin les besoins du cheptel, ce qui se traduit par une augmentation des effectifs au niveau de la zone d'action du secteur du moyen atlas. Les demandes exprimées par les éleveurs en matière d'alimentation se limitent uniquement aux blocs à léchés et aux CMV. ∴

Par ailleurs, certains éleveurs de certains groupements ont eu recours à l'achat des aliments de bétail pour en faire des stocks en profitant des prix bas notamment l'orge. Quant à la production fourragère, on enregistre de meilleurs rendements surtout pour les fourrages (Avoine) et aussi pour les céréales.

Le début de l'exercice de 2002 a été caractérisé par la non disponibilité des aliments de bétail au niveau du CAMA. Aussi, les prix pratiqués par cette dernière ont été très élevés par rapport à ceux pratiqués au niveau des souks de la région. Cette situation a créé un mécontentement chez les éleveurs de l'ANOC vis à vis des prix.

3.7.1. ECONOMIE DE LA FILIERE ALIMENTS DE BETAIL

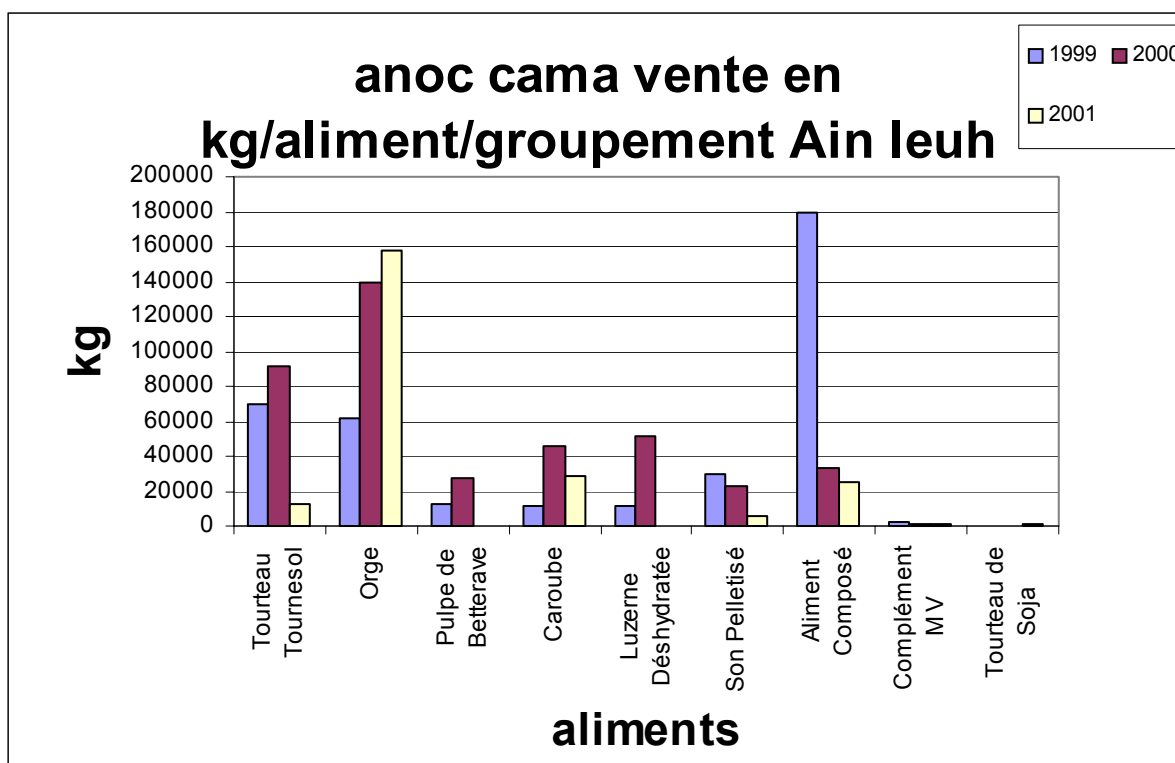
Malgré les efforts fournis en matière d'organisation des approvisionnements à travers le renforcement du fonctionnement des dépôts au sein des groupements, la satisfaction des besoins des éleveurs de la région est souvent non satisfaite surtout en matière de prix comparativement à ceux pratiqués sur le marché. Ce comportement ne cesse de nuire à un bon démarrage de la société AGRI SERVICE nouvellement par créée par l'ANOC (communication des responsables d'un groupement). Les quantités d'aliments de bétail vendues par le Centre d'Approvisionnement du Moyen Atlas (CAMA) sont importantes et varient de janvier jusqu'au mois de juin ont été comme suit:



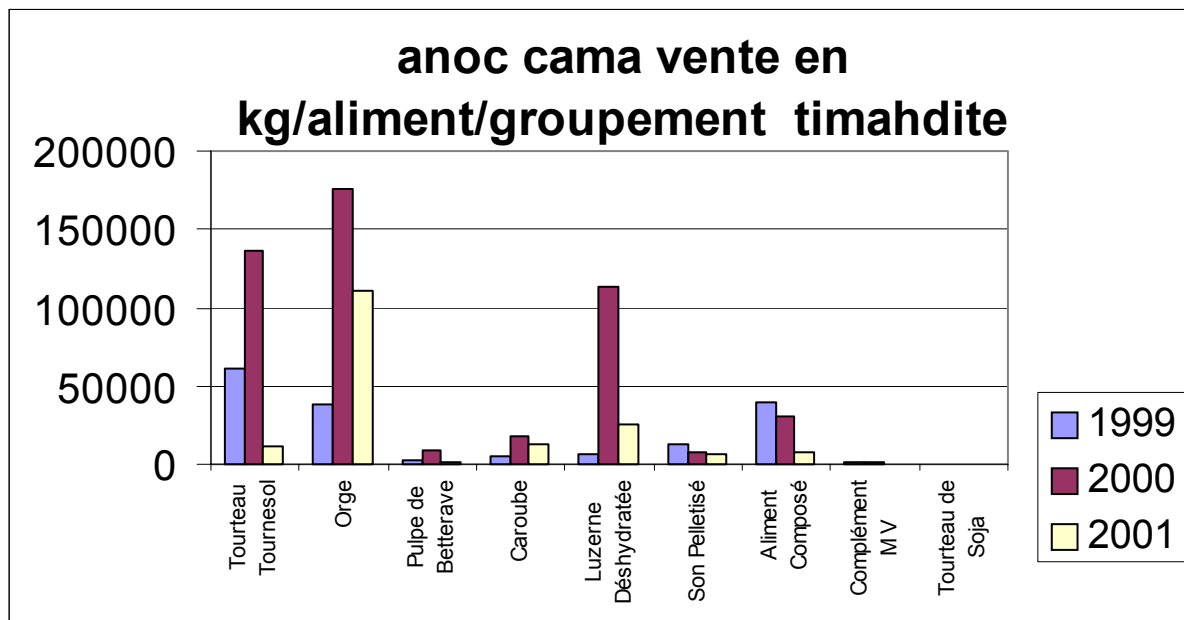
De l'année 2000 à l'année 2002, nous observons qu'il y a une baisse de consommation des aliments de bétail pour l'ensemble des groupements, à titre d'exemple elle est passée de 412 à 86 tonnes pour le groupement Aïn leuh.

L'année 2000 était exceptionnelle pour l'ensemble des groupements, elle est caractérisée par une consommation (737 tonnes pour le groupement Azrou) très élevée des aliments de bétail.

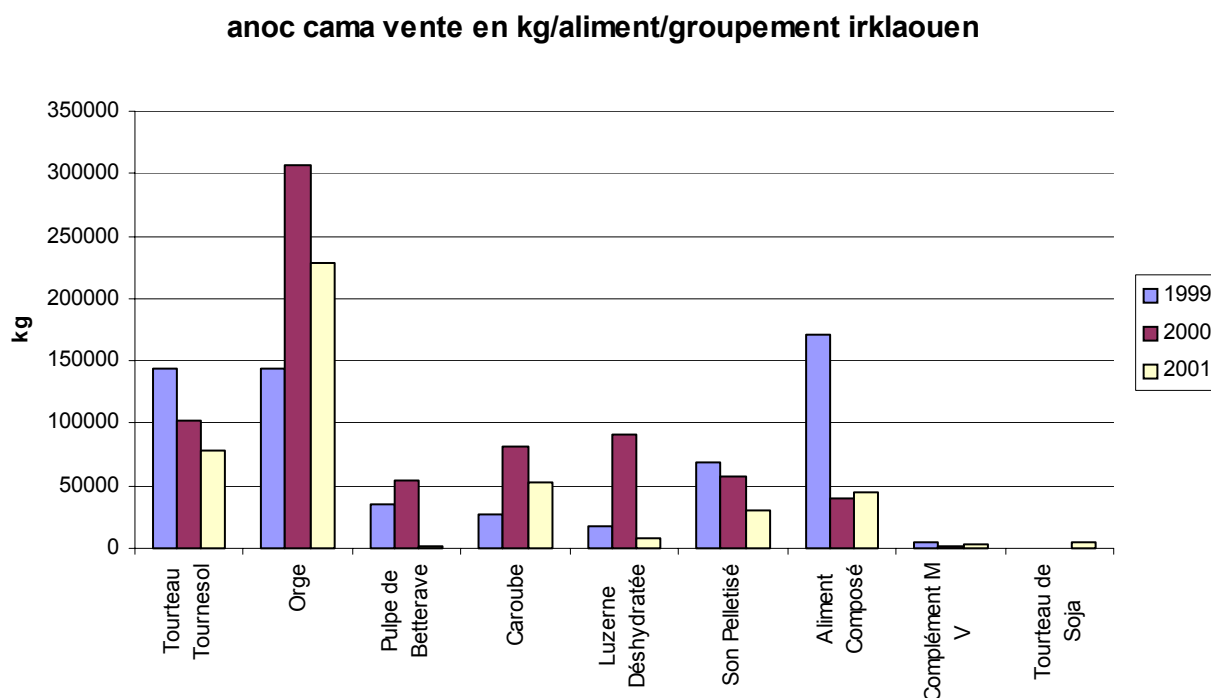
Le détail par groupement permet de mieux cerner la variation des apports alimentaires.



Pour le groupement AIN LEUH, nous constatons une chute brutale des ventes des aliments composés. Et une augmentation des ventes de l'orge.



En générale, le groupement Timahdite est caractérisé par des chutes de vente des aliments de bétails. L'orge est le plus vendu par rapport aux autres aliments en ans 2000 et 2001.



En générale, le groupement Irklaouen est caractérisé par des chutes de vente des aliments de bétails.

Cependant, il est à signaler que les prix pratiqués par le CAMA lors de la période de forte demande sont très élevés par rapport à ceux appliqués sur le marché libre. A cet effet, la société AGRISERVICE récemment créée par l'ANOC est appelée à multiplier ses efforts pour entamer l'importation des aliments et ce en vue de servir les éleveurs à des prix concurrentiels, une diversification et une qualité indéniable de produits.

L'orge est la denrée la plus recherchée en matière de supplémentation des animaux en année sèche, elle est mélangée au tourteau de tournesol et/ ou son par la plupart de nos éleveurs. L'utilisation qui vient en 2ème lieu après l'orge c'est le caroube (source énergétique disponible au Moyen Atlas) est de plus en plus utilisé par nos éleveurs, le son pétilisé et le PSB. Les aliments composés et les CMV sont achetés, mais à de faibles quantités.

3.7.2. ETUDE DE MARCHÉ

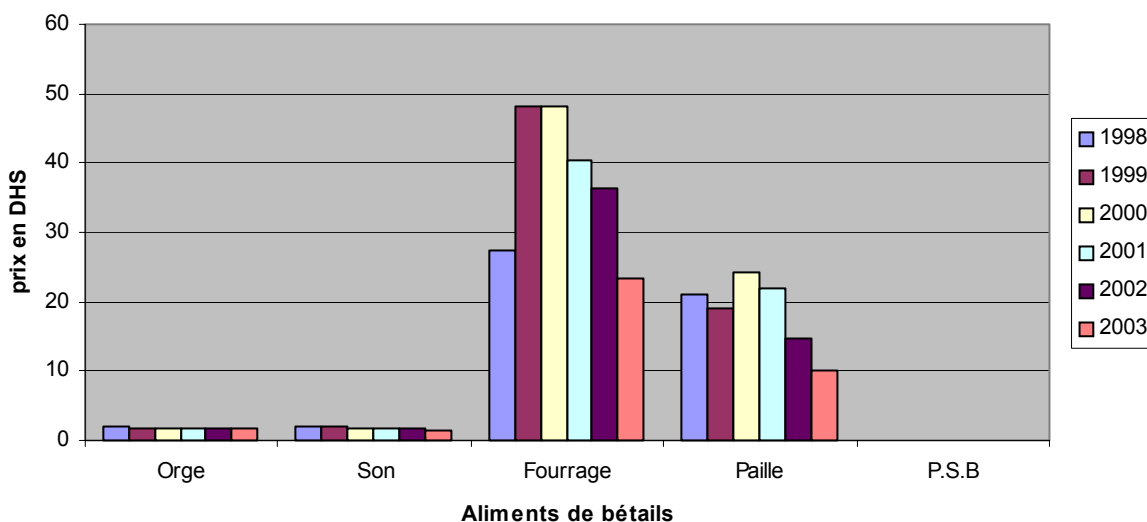
La collecte et l'analyse des informations sur les prix des aliments de bétail les plus utilisés par les éleveurs au niveau des souks locaux de la zone du Moyen Atlas, a été fait d'une façon régulière par les moniteurs de chaque groupement. Les informations présentées sont les moyennes des prix par mois et par souk de l'ensemble des groupements. L'exploitation de ces données met en évidence

Pour les trois groupements les prix varient grossièrement de la même manière.

Durant les cinq dernières années, les prix moyens de l'orge, de son et de P.S.B sont restés stables. Mais de L'année 1998 à l'année 2000 les prix ont connu une augmentation, et puis une chute remarquable.

Pour Irklaouine, c'est pratiquement la même chose.

variation des prix des aliments de bétails Irklaouen



Durant les cinq dernières années, nous constatons que les prix moyens des aliments (orge et son) sont plus ou moins restés stables. Alors que les prix de fourrage et de paille sont en chute remarquable.

Durant le premier semestre de 2002, les prix des aliments de bétail ont connu sur les marchés des fluctuations saisonnières liées certainement à la libéralisation du marché notamment pour l'orge. Les prix pratiqués durant le 1er semestre 2002 ont été stable jusqu'au mois de Mai et ont chuté par la suite. Pour l'orge, le prix a été de 1.6 à 1.20 dhs /kg puis a augmenté à 1.7 pour le reste de l'année en raison de la forte demande par les engraisseurs, celui du son a été de 2.5 à 1.10 dh/kg puis a repris par la suite pour atteindre les 1.7dh/kg, celui du fourrage a été de 50 à 20 dhs /botte et celui de la paille a été de 20 à 8 dhs/botte.

Les prix pratiqués par CAMA sont indiqués au tableau suivant :

Tableau n° 18 - PRIX DES ALIMENTS POUR LE BETAIL PRATIQUES PAR CAMA

Aliment	Prix Dh/ql
Orge	130 à 190
Tourteau de tournesol	160 à 225
Tourteau de soja	320 à 330
PSB	155 à 225
Son	160 à 180
Luzerne	125 à 190
CMV	600 à 680
Kharroub	90 à 120

Parmi les principaux acteurs, on note l'ANOC et surtout l'Etat. A ces deux s'ajoutent les commerçants et les intermédiaires qui profitent parfois de l'Etat de crise pour augmenter les prix.

La stratégie de l'Etat est de protéger les éleveurs, surtout pendant la période de sécheresse. Cependant ce support n'est pas toujours accepté par la population des éleveurs. Le prix est cher par rapport au marché libre. A titre indicatif, nous donnons l'exemple de l'année 2002.

Cette année, l'opération concernait seulement la prise en charge des frais de transport de l'orge importé par l'Etat. Une dotation de 3000 tonnes est réservée à la province d'Ifrane. A cet effet, il a été créé deux points de vente dans la province d'Ifrane.

Une à Timehdite pour les éleveurs de Timehdite, de Bekrite et de Senoual. La deuxième à Azrou pour les autres communes rurales.

Les quantités relevées durant cette année est comme suit :

Point d'Azrou : 664,04

Point de Timehdite : 774,96 Tonnes

Soit 1439 Tonnes, même pas 50% de la dotation, les éleveurs ne veulent pas car c'est trop cher.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TYPOLOGIE DES SYSTEMES BOVINS PAR FRACTION ETHNO-ADMINISTRATIVE

1 : Les systèmes bovins

1-1 : Répartition et statistiques

Sur l'ensemble de la zone d'étude, l'effectif total des bovins serait en année moyenne de 28600 têtes environ, soit 11.98 du cheptel du Moyen Atlas bovin. La moyenne par exploitation agricole est de 3.5 têtes (1.6 au niveau national).

Le tableau 1 ci-après fournit des effectifs bovins totaux, les moyennes fractionnelles par exploitation, ainsi que les deux indicateurs clés d'intégration potentielle entre le système bovin et l'agriculture, à savoir : le nombre de bovins par hectare irrigué et la superficie cultivée totale annuellement par bovin. Sur l'ensemble du massif, la superficie consacrée aux cultures fourragères 4958 ha soit 5.77 bovins par hectare de cultures fourragères.

Pour approcher le système en fonction des potentialités de culture, on présente ainsi un graphique qui synthétise l'occupation du sol par fraction.

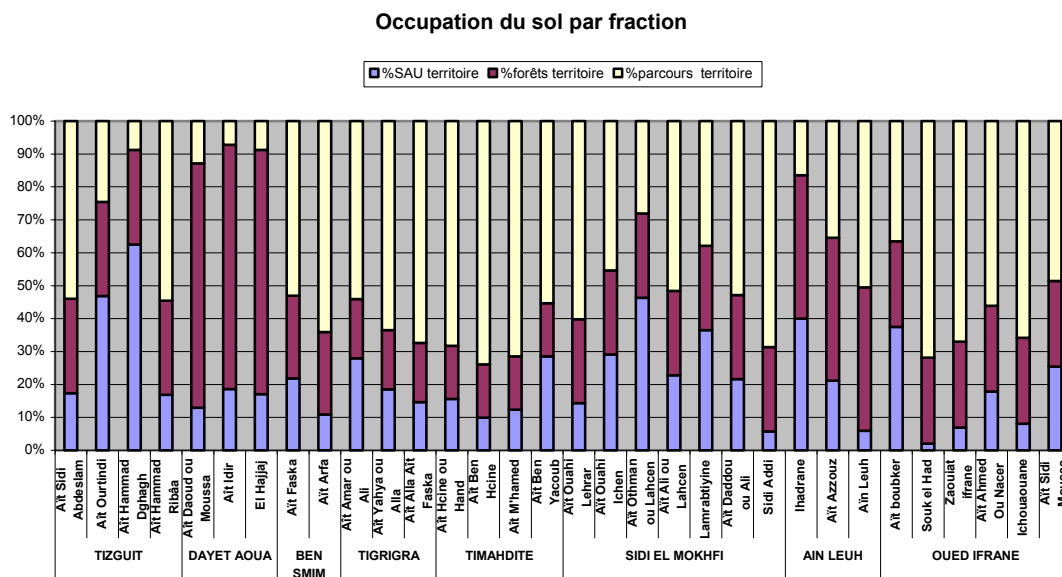


Figure 1 : Occupation du sol par fraction

La part la plus importante en terrains de culture (SAU) est notée au niveau des fractions de Aït Outandi, Aït Hammad Dghagh, Aït Othmane Ou Lahcen, Lamrabiyyine, Ihadrane et Aït Boukber.

Dans la province d'Ifrane, les cultures fourragères sont pratiquées en Bour (Vesce-Avoine). La superficie de cultures fourragères peut varier de 0.2 à 21 % selon les fractions. Comme pour les petits

ruminants, on s'est livré à une analyse de la diversité micro-régionale de ces chiffres et indicateurs à partir de la base des données fractionnelle que nous avons établie. Le commentaire synthétique de cette diversité se suit, au-delà des fourchettes de variation du tableau 1, à partir des différentes figures qui suivent dans le texte.

On peut retenir les grandes caractéristiques micro-régionales suivantes en matière d'importance relative de l'élevage bovin :

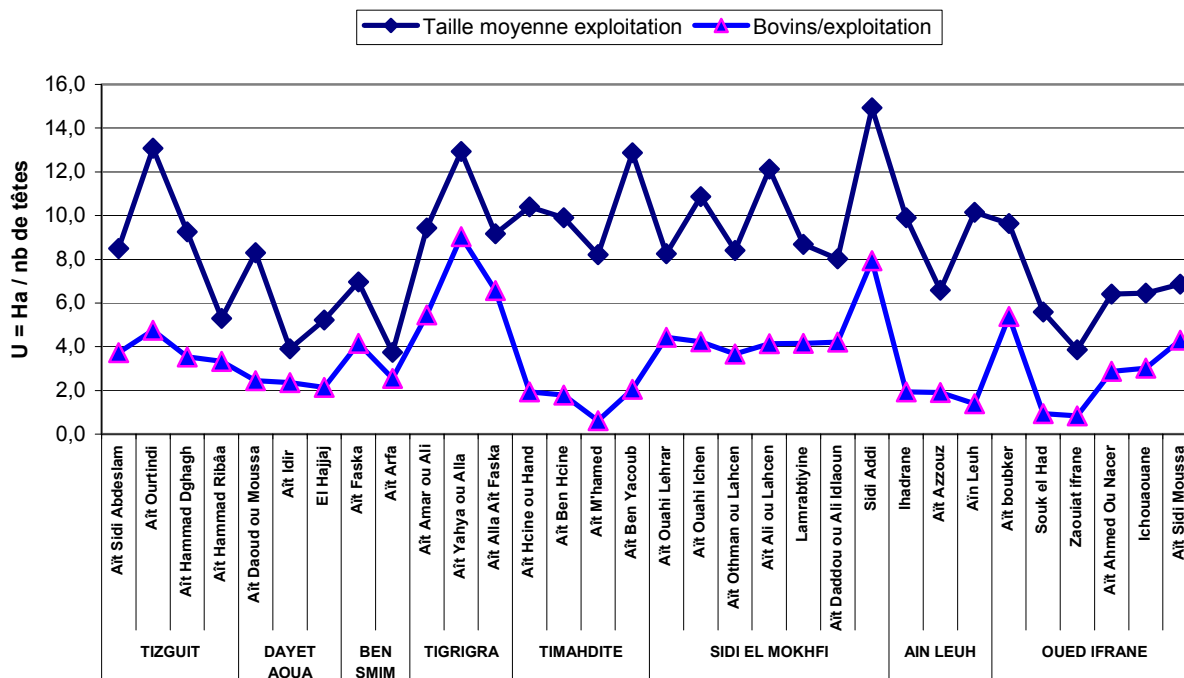
- Dans le sous-ensemble de la commune de Aïn Leuh (5.17% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 1.2 bovins/exploitation (fourchette de variation inter-fractionnelle est de 0.93-2.13).
- Le sous ensemble de Timahdit (5.5% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 2 bovins/exploitation (la fourchette de variation inter-fractionnelle est de 4.2-5.9).
- Le sous ensemble de Dayet Aoua (7.5% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 2 bovins/exploitation (la fourchette de variation inter-fractionnelle est de 5.2-8.47).
- Le sous ensemble de Ben Smim (10.7% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 3 bovins/exploitation (la fourchette de variation inter-fractionnelle est de 7.6-12.2).
- Le sous ensemble de Oued Ifrane (14.7% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 4 bovins/exploitation (la fourchette de variation inter-fractionnelle est de 9.1- 18.2).
- Le sous ensemble de Tizguitte (17.1% seulement des effectifs de la zone) la moyenne communale n'est que de 4 bovins/exploitation (la fourchette de variation inter-fractionnelle est de 10.4-19.2).
- Les deux communes de Sidi ElMekhfi et Tigrigra sont les plus grandes contributrices aux troupeaux bovins des massifs. Leurs pourcentage respectif est de 20.1 % et 19.2 %. Les moyennes respectives sont de 4 et 7 bovins/exploitation.

Tableaux 1 - Les bovins : Effectifs, répartitions, nombre par exploitation et indicateurs d'intégration avec l'agriculture au niveau de chaque fraction

Fractions	Taille moyenne exploitation	Nb de Bovins	Bovins/ exploitation	Ha céréales+ fourrages/ bovin	Bovins/ha fourrages	Ha céréales/ bovin
Ihadrane	9,9	785,8	1,9	2,8	1,9	2,3
Aït Ouahi lchen	10,9	822,8	4,2	1,7	2,0	1,2
Souk el Had	5,6	29,1	0,9	4,1	2,0	3,6
Aïn Leuh	10,1	82,0	1,4	4,0	2,5	3,6
Zaouiat ifrane	3,9	124,3	0,8	2,9	4,5	2,7
Aït Azzouz	6,6	611,2	1,9	2,2	4,0	1,9
Aït Ali ou Lahcen	12,1	566,2	4,1	1,3	3,8	1,0
Aït Yahya ou Alla	12,9	1799,1	9,0	1,3	3,1	1,0
Aït boubker	9,6	1743,5	5,4	1,2	4,9	1,0

Aït Ouahi Lehrar	8,3	558,2	4,4	1,2	3,1	0,9
Aït Amar ou Ali	9,4	2246,2	5,5	1,0	4,6	0,8
Aït Faska	7,0	1952,5	4,2	1,0	4,2	0,7
Aït Arfa	3,7	1116,5	2,5	0,8	5,0	0,6
Aït Alla Aït Faska	9,2	1457,8	6,6	0,7	4,7	0,5
Sidi Addi	14,9	222,2	7,9	0,6	3,8	0,4
Aït M'hamed	8,2	142,9	0,6	7,2	6,5	7,0
Aït Ben Hcine	9,9	277,8	1,8	3,4	11,5	3,3
Aït Ben Yacoub	12,9	701,1	2,1	3,3	8,4	3,2
Aït Hcine ou Hand	10,4	447,1	1,9	3,1	8,1	3,0
Aït Daoud ou Moussa	8,3	370,4	2,5	2,0		2,0
Aït Ourtindi	13,1	1412,8	4,8	2,1	10,6	2,0
Aït Hammad Dghagh	9,2	1979,0	3,5	1,6		1,6
El Hajjaj	5,2	674,7	2,1	1,6		1,6
Aït Ahmed Ou Nacer	6,4	666,7	2,9	1,4	27,4	1,4
Ichouaouane	6,5	314,8	3,0	1,4	32,8	1,4
Lamrabiyyine	8,7	1275,2	4,2	1,4	8,2	1,3
Aït Sidi Abdeslam	8,5	632,3	3,7	1,3	9,4	1,2
Aït Othman ou Lahcen	8,4	1471,0	3,7	1,3	5,8	1,1
Aït Hammad Ribâa	5,3	878,4	3,3	1,1		1,1
Aït Daddou ou Ali Idlaoun	8,0	825,5	4,2	1,2	6,8	1,0
Aït Sidi Moussa	6,9	1325,5	4,3	1,0	34,7	1,0
Aït Idir	3,9	1087,4	2,4	0,7	25,0	0,7

Bovins et SAU par exploitation par fraction



Fi

Figure 2 : Moyennes fractionnelles de bovins et SAU par exploitation et par fraction

Pour différencier les grands types de systèmes bovins selon les fractions, on a retenu les deux indicateurs fractionnels d'intégration avec l'agriculture suivant : nombre de bovins/ha irrigué et superficie cultivée annuellement/bovin. On a analysé ensuite l'importance relative des cultures fourragères en % de la superficie totale cultivée annuellement. Le tableau 1 ci-dessus et les figures 12 et 13 ci-dessous permettent une analyse micro-régionale de la variation des moyennes fractionnelles et par sous ensemble communal de ces indicateurs d'intégration des systèmes bovins avec l'agriculture. Ils permettent d'établir une première typologie des grands systèmes bovins selon les fractions en considérant aussi secondairement le nombre de bovins par exploitation. On remarquera contrairement au système des petits ruminants le nombre de bovin par exploitation ne constituent pas une variante principale déterminante à priori pour les systèmes bovins qui de toute façon présente un intervalle de variation bien moindre sur l'ensemble de la zone d'étude.

Avant d'analyser la typologie des grands systèmes bovins selon les fractions et sans rentrer dans des commentaires détaillés de la variation micro-régionale de ces indicateurs fractionnels structuraux par sous ensemble géographiques, on retiendra les grandes caractéristiques suivantes :

- superficie cultivée annuellement par bovin,
- nombre de bovin par hectare irrigué,
- l'importance relative des cultures fourragères.

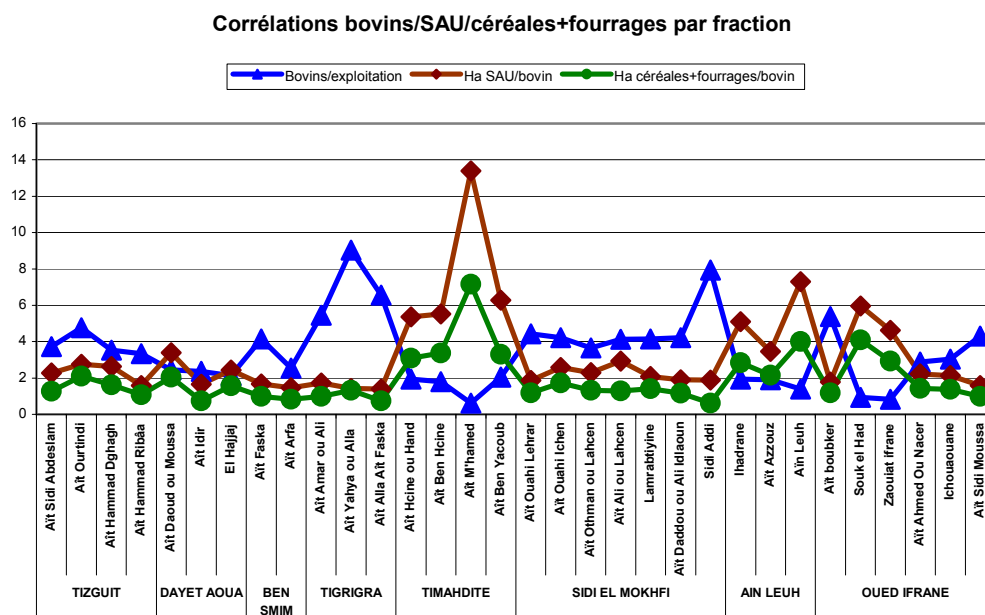


Figure 3 : Corrélations bovins/SAU/céréales+fourrages par fraction

En matière de superficie cultivée annuellement par bovin, on peut distinguer :

- Des fractions à potentiel important d'intégration bovin-agriculture, toutes choses égales par ailleurs (plus de 12 ha et plus cultivés par an et par bovin). Il s'agit de la seule commune rurale de Timahdite et particulièrement de la fraction d'Ait M'hammed.
- Des fractions à potentiel d'intégration bovin-agriculture assez important, toutes choses égales par ailleurs (plus de 6 ha et plus cultivés par an et par bovin). Il s'agit des communes rurales de

Tigrigra et Sidi El Mokhfi particulièrement des fractions de Sidi Addi, Aït Ali ou Lhcen et Aït Alla Aït Faska.

- Des fractions à potentiel moyen d'intégration bovin-agriculture, toutes choses égales par ailleurs (de 2 à 6 ha et plus cultivés par an et par bovin). Il s'agit des communes rurales de Tigrigra et Sidi Mokhfi particulièrement des fractions de Sidi Addi, Aït Ali ou Lhcen Aït Azzouz, Aïn Leuh, Ichouaouen, Zaouiet ifrane, Souk El Had, Aït M'hamed, Aït Ben Hcin et Aït Daoud ou Moussa.
- Des fractions à faible potentiel d'intégration bovin-agriculture, toujours toutes choses égales par ailleurs (2 ha et moins cultivé par an et par bovins). Il s'agit des fractions: Aït Arfa, Aït Boubker, Aït Ottman ou Lhcen, Lmrabtiyine, , Aït Hadou ou Ali Idlaouen, Aït Ouahi Lhrar, Aït Ouahi Ichen, Aït Yahya ou Alla, Aït Amar ou Ali, , Aït sidi Abdeslam, Aït Idder, Aït Ourtindi, Aït Hammad Ribaa, Aït Alla, Aït Faska et Aït Hammad Dghagh.

En matière du nombre de bovin par hectare irrigué, on peut distinguer :

- des systèmes faiblement à pas du tout intégrés potentiellement aux cultures irriguées.
 - Cas de la totalité des fractions de la commune Ben Smim (entre 7.15 et 12.5 bovins/ha irrigué)
 - Commune Oued Ifrane : les fractions Aït Ahmed ou Nacer, Aït sidi Moussa et Aït Boubker
 - Commune de Sidi Lmokhfi : les fractions d'Aït Ottman ou Lhcen, Lmrabtiyine, Aït Ali ou Lhcen, Aït Haddou ou Ali Idlaouen, Aït Ouahi Lhrar, Aït Ouahi Ichen
 - Commune Timahdit : les fractions d'Aït Lhen ou Hand et Aït Ben Yacoub.
 - Commune Dayat Aoua : les fractions d'Aït Idir et ElHajjaj
- Des systèmes plus fortement intégrés réellement ou potentiellement ou cultures irriguées pour les autres fractions.

Enfin, on remarquera l'importance relative des cultures fourragères :

- L'ensemble des fractions des communes Timahdit, Dayat Aoua et Tizguite et la majorité des fractions de la communes Oued Ifrane (Aït Ahmed ou Nacer, Aït sidi Moussa, Ichouaouen et Zaouiat Ifrane) ont moins de 5% de la superficie cultivée annuellement en fourrages.
- Les fractions de la commune Aïn Leuh, les fractions Souk EL Had et Aït Boubker de la commune Oued Ifrane et les fractions Aït Ottman ou Lhcen, Lmrabtiyine, Aït Ali ou Lhcen et Aït Hadou ou Ali Idlaouen de la commune Sidi Lmokhfi ont entre 5 et 13% de la superficie cultivée annuellement en fourrages.
- Les fractions Aït Ouahi Lhrar, Aït Ouahi ichen et Sidi Adi de la commune sidi Lmokhfi et l'ensemble des fractions des communes de Ben Smim et Tigrigra ont entre 13 et 25 % de la superficie cultivée annuellement en fourrages.

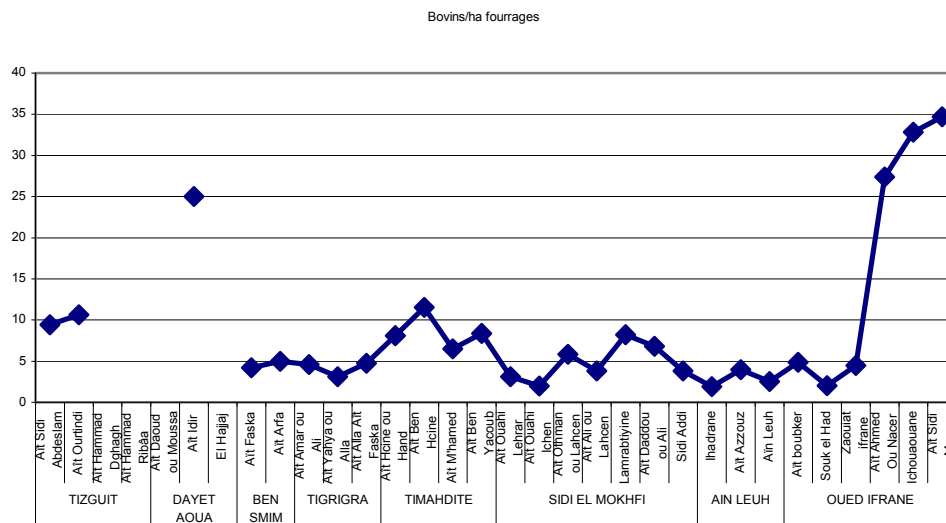


Figure 4 : Indicateurs de nombre de bovins par hectare

Ce qui reflète le mode de gestion du cheptel bovin en fonction de l'affectation des fourrages au niveau de la SAU totale, ainsi que les céréales.

Importance comparée de la céréaliculture et des cultures fourragères

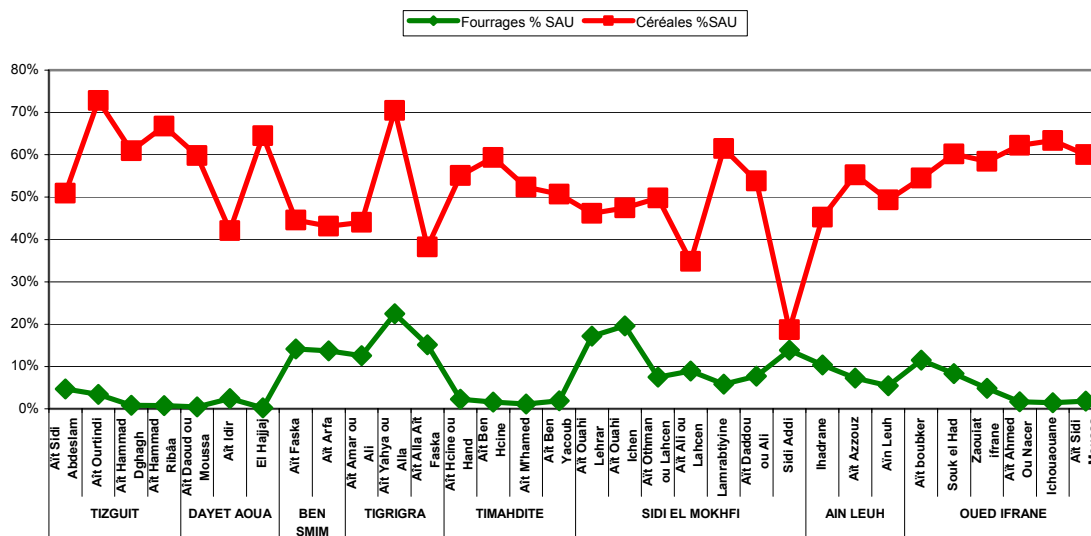


Figure 5 : Importance comparée de la céréaliculture et des cultures fourragères par fraction

Il s'avère que ce sont les communes de Tigrigra et de Sidi El Mokhfi qui disposent d'un fort taux pour les fourrages. C'est le cas particulier des fractions Aït Yahya ou Alla, Aït alla Aït Faska, Aït Ouah et Aït addi et Aït Boubker.

1-2 : Typologie des systèmes bovins selon les fractions

La méthode utilisée pour l'établissement d'une première typologie des systèmes d'élevage bovins selon les fractions est la même que pour celle des petits ruminants. Pour les bovins, les deux critères

principaux classificatoires retenus pour les grands types et sous-types sont la superficie fourragère par bovin, la superficie cultivée dans l'année par bovin et/ou le nombre de bovins par hectare irrigué. Des variantes par sous type peuvent ensuite être définies selon les cas en fonction du nombre de bovins par hectare irrigué et du nombre de bovins par exploitation. Les grands types fractionnels de système bovin et leurs variantes se définissent comme suit des pôles extensifs vers les pôle intensifs.

Définitions des types de systèmes bovins par fraction

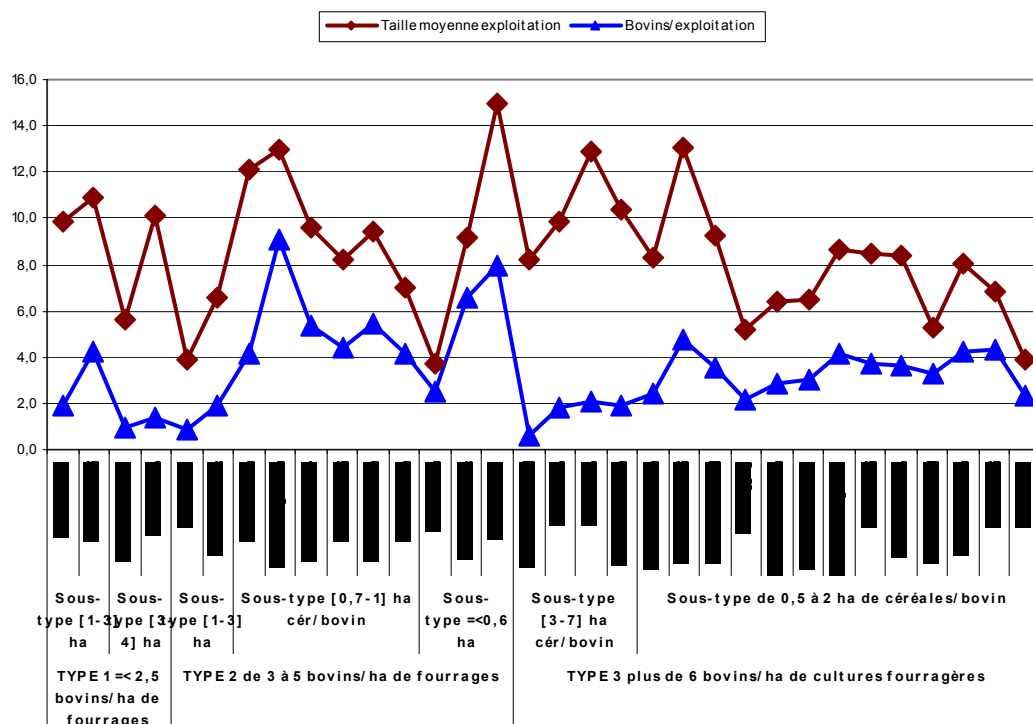


Figure 5 : Définition des types de systèmes bovins par fraction

Type 1 : Systèmes bovins extensifs (moins de 2,5 bovins par hectare fourrager cultivé annuellement) avec peu ou pas de cultures fourragères

- 1720 têtes

Sous-type 1-1 : Bovins parcourant (dépendant beaucoup des parcours, moins de 3 ha de cultures totales par bovin) - micro-troupeaux de 1 à 2 têtes par exploitation

- 1609 têtes

▸ *Variante sans ou peu de potentiel de complémentation à partir des cultures irriguées :* fraction de Ihadrane.

▸ *Variante avec un potentiel limité de complémentation à partir des cultures irriguées (moins de 7 bovins par hectare irrigué) :* fraction d'Aït Ouahi.

Sous-type 1-2 : Moins extensif avec sans ou peu de complémentation des cultures irriguées (3-4 et plus de bovins par ha irrigué)

- 111 têtes

▸ *Variante : Micro-troupeaux de 1 à 2 têtes par exploitation :* fractions Souk El Had et Aïn Leuh.

Type 2 : Systèmes bovins semi-intensifs (3 à 5 bovins par ha de fourrage)

12399 têtes

Sous type 2.1 : Système semi-intensifs avec 1 à 3 ha de céréales par bovin - Micro-troupeaux de 0,2 à 2 par exploitation.

- 736 têtes

▸ *Variante plus extensive avec contribution limitée des cultures irriguées (3 à 5 bovins/ha irrigué) :* fractions de Zaouit Ifrane et Aït Azzouz.

**Sous-type 2-2 : Systèmes semi-intensifs avec plus de 0,7 ha de céréale par bovins bovins-
Micro-troupeaux de 0.1 à 1.2 têtes par exploitation**

8866 têtes.

Il s'agit des *Fractions d'Aït Ali Ou Lahcen, Aït Amar ou Ali, Aït Ouahi Ihrar, Aït Boubker, Aït Yahia ou Alla et Aït Faska.*

Sous-type 2-3 : Systèmes semi-intensifs avec moins de 0,6 ha de céréale par bovins - Micro-troupeaux de 0.1 à 0.6 têtes par exploitation

2797 têtes.

Il s'agit des *Fractions de Sidi Addi, Aït Alla Aït Faska et Aït Arfa.*

Type 3 : Systèmes intensifs avec apport notable à important de cultures fourragères (plus de bovins par ha de cultures fourragères)

- 14482 têtes

Sous-type 3-1 : Moins intensif avec 3 à 7 hectares de céréale par bovin.

- 2304 têtes

▸ *Variante : troupeaux de 3 à 4 têtes par exploitation. Fractions d'Aït ben Yacoub, Aït M'hamed, Aït Hcine ou Hand et Aït Ben Hcine,*

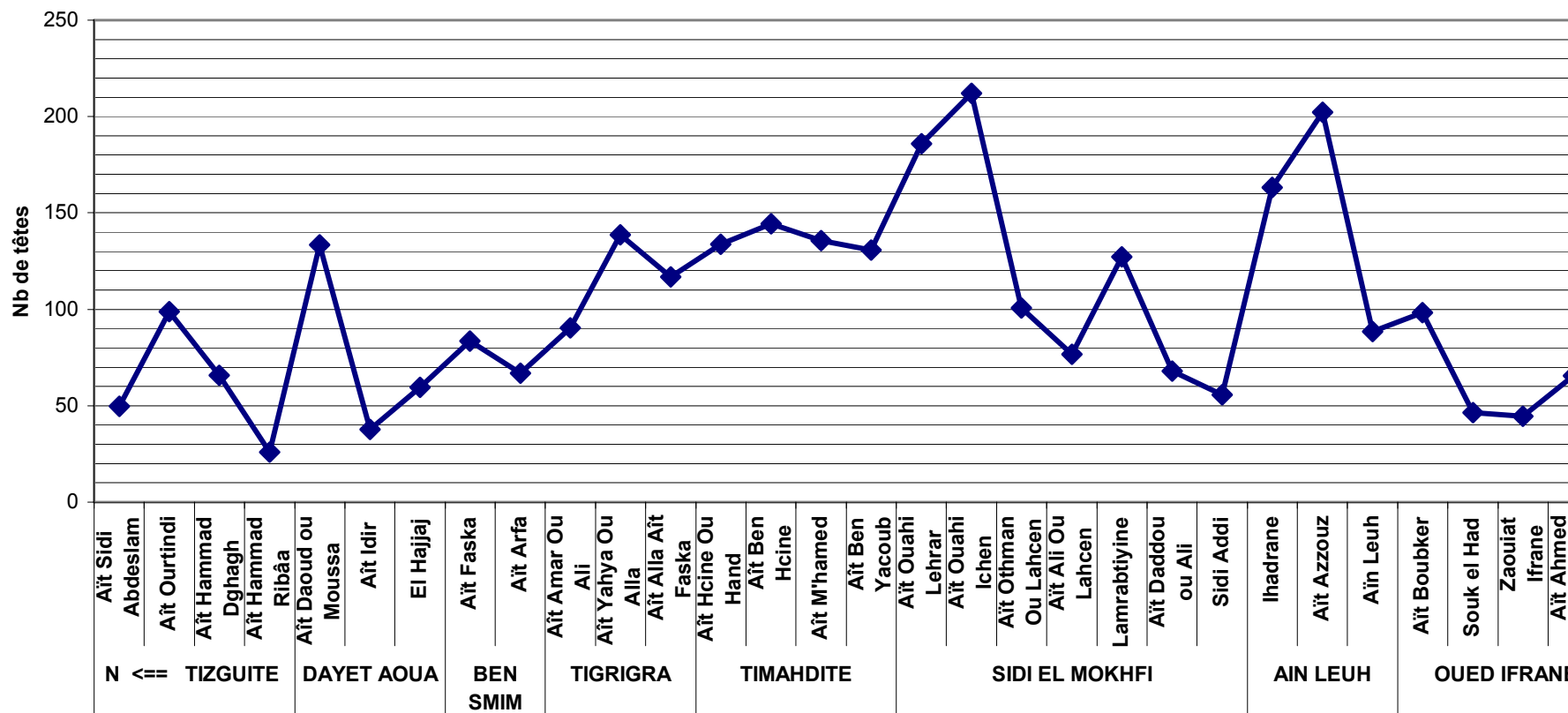
Sous-type 3-2 : Le plus intensif avec 0,5 à 2 hectare de cultures céréalières par bovins.

- 12178 têtes

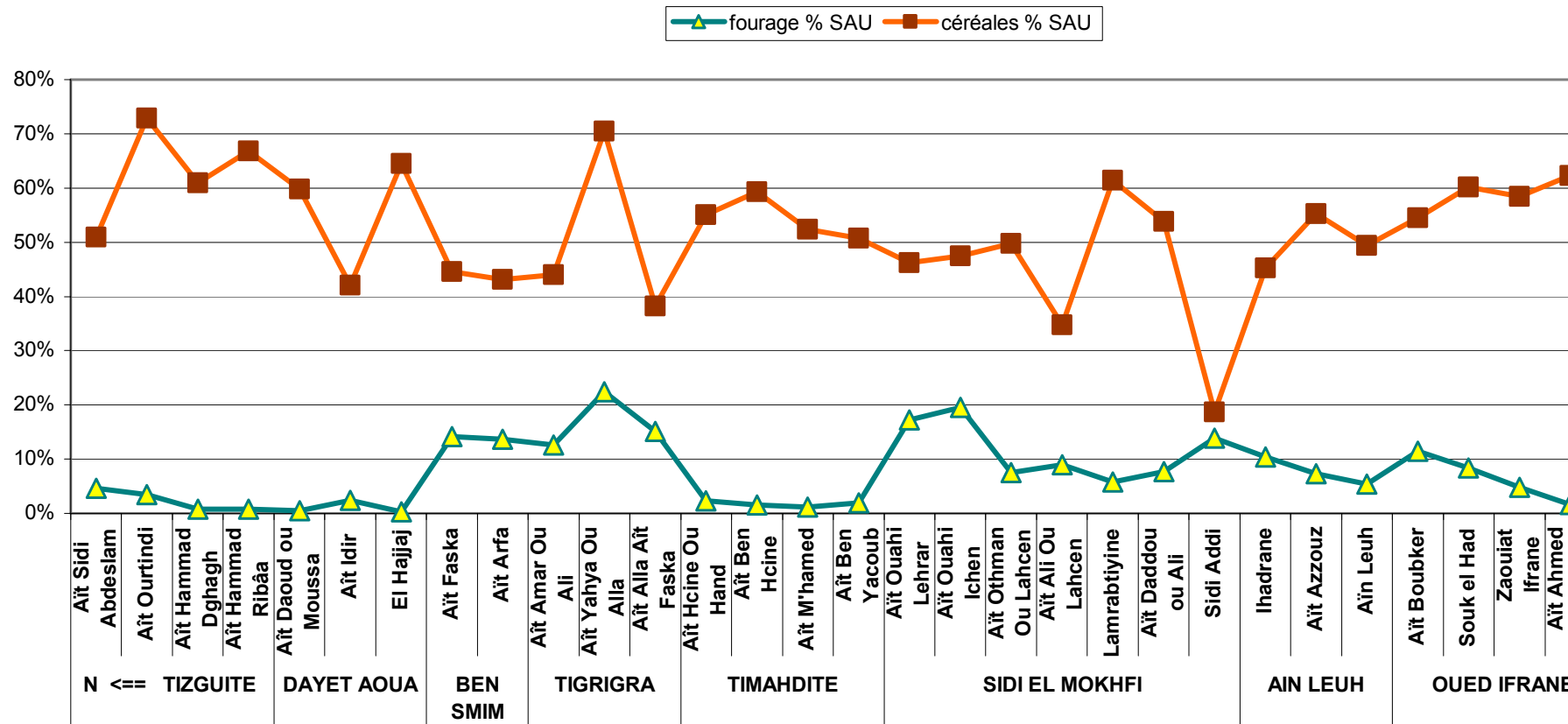
▸ *Variante : troupeaux moins de 4 têtes par exploitation. Fractions Aït Ottman ou Lahssen, Lamrabtine, Aït sidi Abdeslam, Aït Ourtindi, Ichouaouen et Aït Daoud ou Moussa, Aït Ahmed ou Nacer et El Hajjaj, Aït Idir, Aït Daoud Ou Moussa, Aït Hammad Dghagh, Aït Hammad Dghagh et Aït Hammad Ribaa.*

**ANNEXE 2 : TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE DES
PETITS RUMINANTS PAR FRACTION ETHNO-ADMINISTRATIVE
(ANALYSE GRAPHIQUE)**

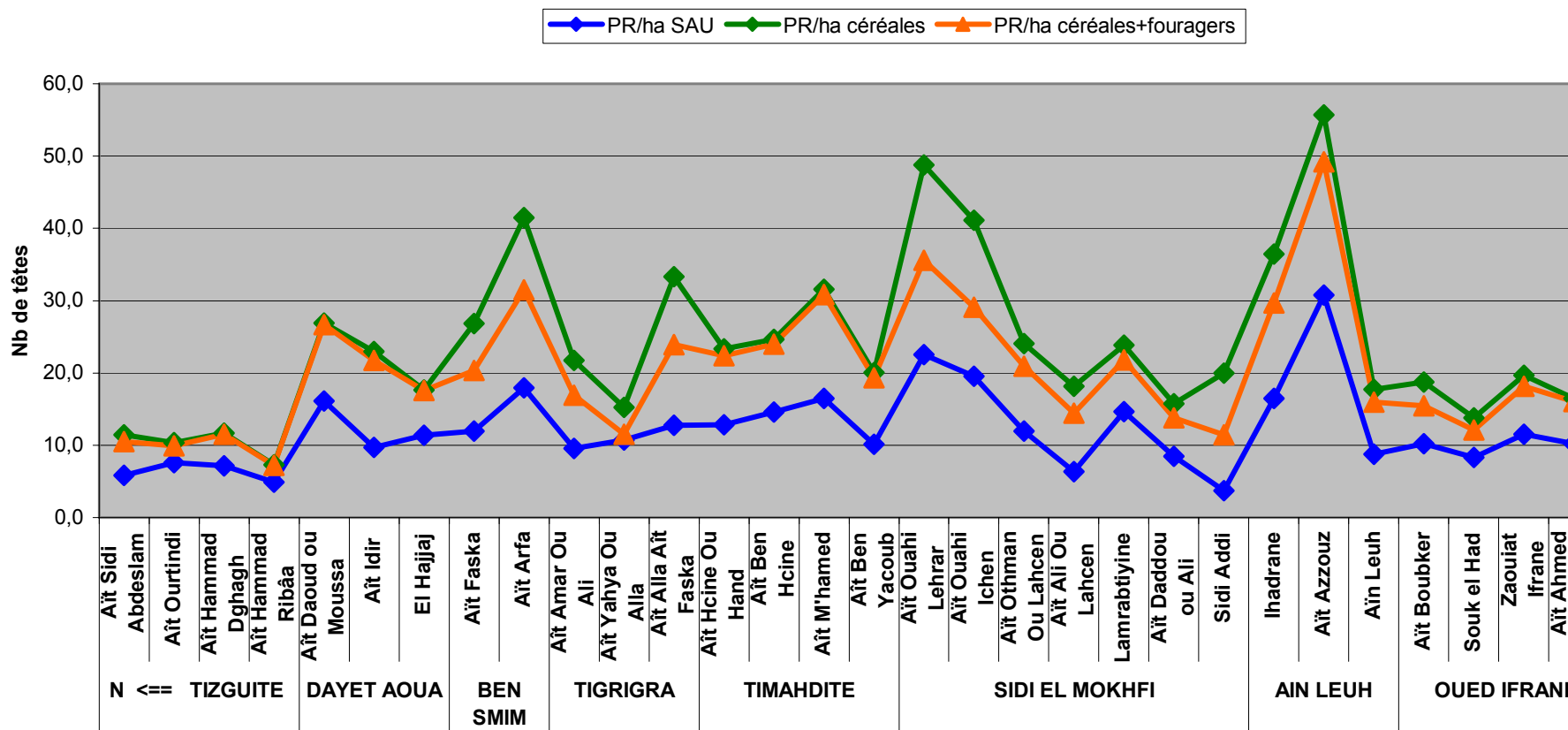
Figure 1 - Petits ruminants par exploitation (moyennes par fraction RGPH 94)



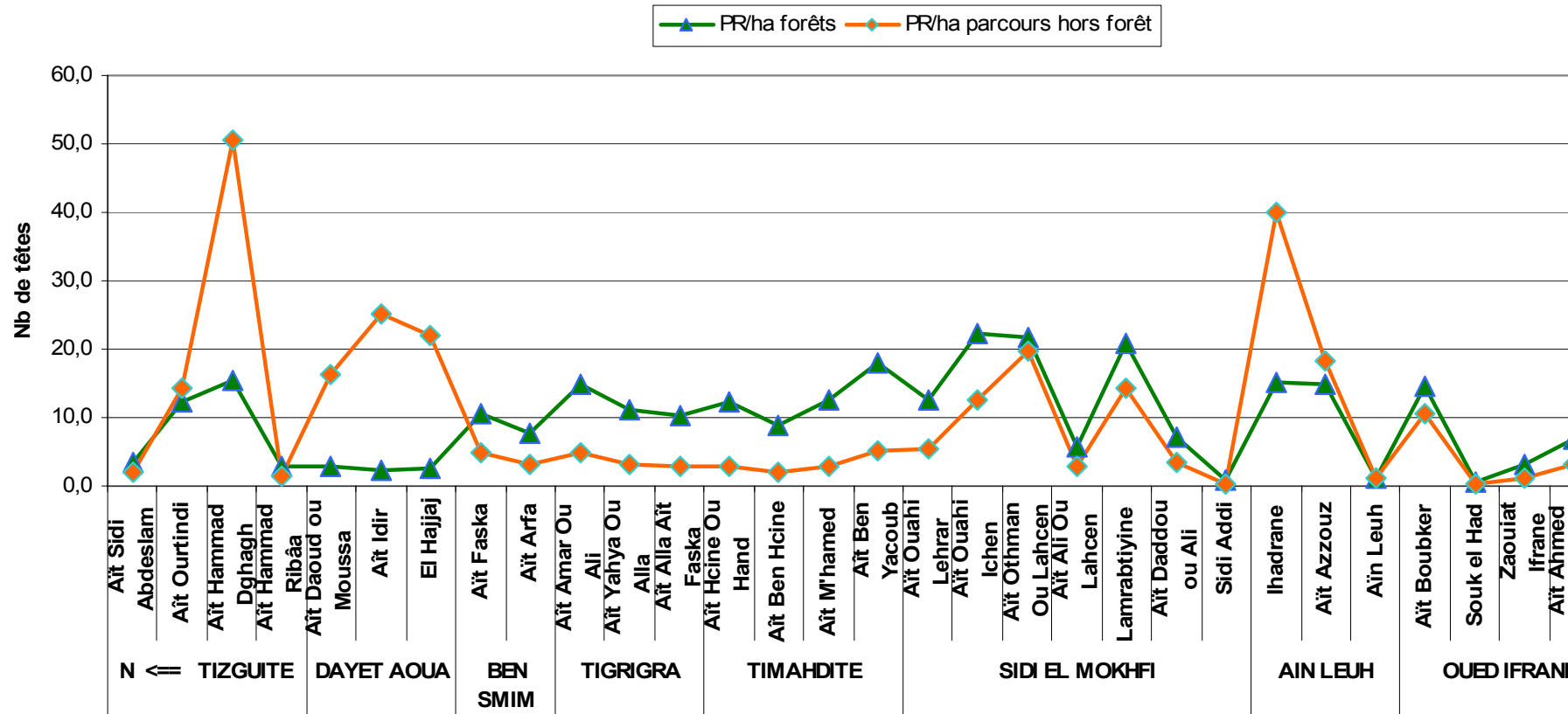
Importance comparée de la céréaliculture et des fourrages par fraction administrative



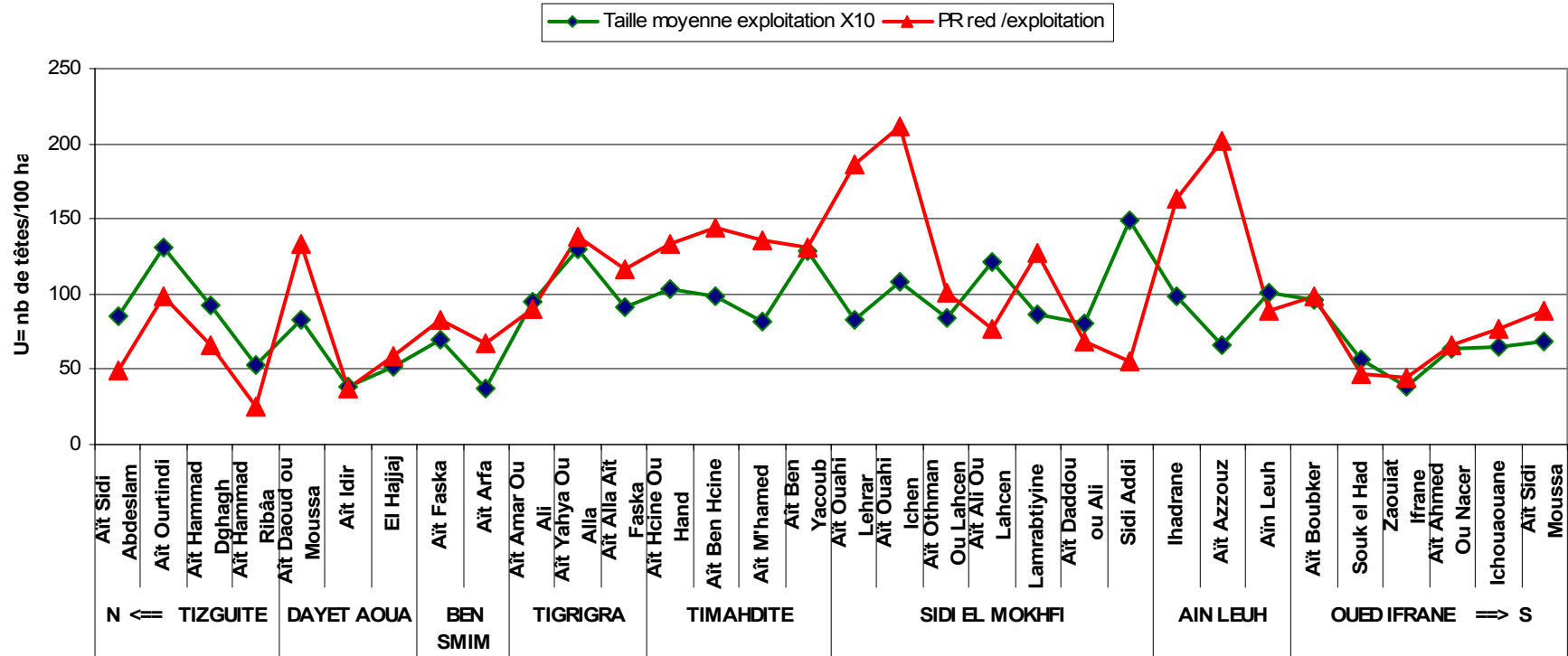
Ratios de petits ruminants par ha SAU, céréales et fourages par fraction



Petits ruminants/ha forêts et parcours par fraction



Petits ruminants et SAU par exploitation par fraction



Définition des grand types de systèmes pastoraux par fraction

